

COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE
EUROPÉENNE

COMMISSION



DIRECTION
GÉNÉRALE
DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES
ET FINANCIÈRES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

3

SEPTEMBRE

RAPPORT TRIMESTRIEL

1962

Commission de la Communauté économique européenne
Direction générale des Affaires économiques et financières
Direction des Économies nationales et de la Conjoncture
23, Avenue de la Joyeuse Entrée, Bruxelles.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

La situation économique de la Communauté

SEPTEMBRE 1962

Table des matières

	<i>Pages</i>
I. La situation d'ensemble	3
A. La demande	7
B. L'offre	12
C. L'équilibre	14
D. Les perspectives	20
II. La situation dans les pays de la Communauté	27
A. <i>République fédérale d'Allemagne</i>	29
1. L'évolution au cours des derniers mois	30
2. Les perspectives	34
B. <i>France</i>	38
1. L'évolution au cours des derniers mois	41
2. Les perspectives	44
C. <i>Italie</i>	48
1. L'évolution au cours des derniers mois	51
2. Les perspectives	54
D. <i>Pays-Bas</i>	58
1. L'évolution au cours des derniers mois	59
2. Les perspectives	65
E. <i>U.E.B.L.</i>	68
Belgique	68
1. L'évolution au cours des derniers mois	71
2. Les perspectives	74
Grand-Duché de Luxembourg	77
1. L'évolution au cours des derniers mois	77
2. Les perspectives	79

Graphiques

1. Prix à la consommation des produits alimentaires	15
2. Ressources et emplois de biens et services :	
a) République fédérale d'Allemagne	31
b) France	39
c) Italie	49
d) Pays-Bas	61
e) Belgique	69

I. LA SITUATION D'ENSEMBLE

L'activité économique dans la Communauté a été caractérisée, au deuxième trimestre et aussi, pour autant qu'il soit possible d'en juger dès maintenant, au cours des mois d'été, par une croissance relativement modérée. A cet égard, l'évolution de la demande a été de plus en plus déterminante, bien que des facteurs physiques aient continué, dans quelques pays et dans certaines branches, de limiter l'expansion.

La demande globale a poursuivi sa progression, mais sans doute à un rythme quelque peu ralenti. En ce qui concerne les exportations de marchandises à destination des pays tiers, la reprise observée au premier trimestre a été suivie, à partir du mois de mai, par une phase de relative stabilité. En effet, les exportations du deuxième trimestre n'ont dépassé que d'environ 1 %, en valeur, celles qui avaient été enregistrées à pareille époque de l'an dernier. En outre, la tendance au fléchissement du taux de croissance de la formation brute de capital fixe s'est nettement accentuée. Les investissements sous forme de constructions se sont pourtant développés assez vigoureusement au second trimestre, après le retard que des conditions climatiques particulièrement défavorables avaient provoqué au début de l'année. La formation de stocks, enfin, n'a guère donné d'impulsion à la demande globale. En revanche, les dépenses de consommation privée ont encore progressé un peu plus vite qu'au cours des premiers mois de l'année, ce qui s'explique surtout par les répercussions de fortes augmentations de salaires. Sans doute, l'expansion de la consommation, en termes réels, a-t-elle été freinée en raison des hausses de prix; elle reste cependant au moins égale à la progression observée au premier trimestre. De même, dans la plupart des pays membres, les dépenses de consommation des administrations ont nettement augmenté.

La lente croissance de la production industrielle de la Communauté s'est poursuivie. L'indice désaisonnalisé de l'Office statistique des Communautés euro-

piénnes a progressé de 1 % par rapport au premier trimestre. Le niveau du second trimestre de 1961 a été dépassé d'environ 6 %. L'expansion semble avoir été un peu plus rapide dans le secteur des services.

Dans quelques pays membres et dans certaines branches, le développement de la production a encore été entravé, il est vrai, par la pénurie de main-d'œuvre. Mais ce facteur semble avoir perdu quelque peu de son importance. Cette remarque s'applique en particulier à d'importantes branches de l'industrie des biens d'investissement : le fléchissement du degré d'utilisation des capacités de production y est plutôt imputable au ralentissement de la demande, alors que l'extension de la capacité de production se poursuit.

Dans l'ensemble, les effectifs occupés se sont encore légèrement accrus, et le chômage a de nouveau diminué. Mais l'augmentation de l'emploi est restée assez faible dans l'industrie et son incidence a été compensée dans une très large mesure par des réductions de la durée du travail. La productivité horaire du travail a cependant de nouveau marqué des progrès un peu plus rapides. Par rapport au deuxième trimestre de 1961, l'accroissement de la production industrielle semble presque entièrement imputable à l'augmentation de la production par heure de travail.

Le chiffre des importations en provenance des pays tiers a été assez élevé, ce qui s'explique en partie par des facteurs exceptionnels, tels que des achats accrus de produits alimentaires. Les importations du second trimestre de 1961 ont été dépassées d'environ 8 % en valeur. La balance commerciale s'est soldée par un déficit de près de 500 millions de dollars au lieu de 169 millions de dollars au second trimestre de 1961. La balance globale des paiements — comme d'ailleurs la balance des paiements courants — semble néanmoins avoir été excédentaire, bien que son solde positif ait été sensiblement moindre qu'à pareille époque de l'an dernier.

La hausse des prix s'est poursuivie jusqu'en juillet et s'est même accélérée, mais cette évolution s'explique surtout par l'enchérissement de certaines denrées alimentaires, provoqué par les conditions climatiques défavorables ; depuis le mois de juillet des baisses de prix sont cependant intervenues. Abstraction faite de ces variations exceptionnelles, l'augmentation des prix des services et des produits manufacturés a continué. Pour ces derniers cependant, le rythme d'accroissement paraît s'être légèrement ralenti.

Les perspectives pour les derniers mois de l'année indiquent que les tendances générales de la conjoncture ne se modifieront pas sensiblement. Il n'y a dès lors pas lieu de corriger les prévisions établies au début de l'année en ce qui concerne les résultats d'ensemble pour 1962 comportant une augmentation de 4,5 à 5 % du produit national brut à prix constants ainsi qu'un accroissement de 5,5 % de la production industrielle.

L'étude des tendances d'évolution prévisibles pour 1963 — dans l'immédiat il s'agit principalement de perspectives pour le premier semestre — montre que l'expansion dans la Communauté continuera à perdre de son élan. Il semble que,

d'une part, le ralentissement de l'expansion dans la plupart des pays tiers industrialisés, surtout aux États-Unis, et l'accroissement probablement très faible de la demande émanant des pays en voie de développement soient de nature à maintenir l'accroissement des exportations de la Communauté dans des limites assez étroites. D'autre part, le développement des investissements dans la Communauté se ralentira encore. L'effet de cet affaiblissement de l'expansion sur la demande globale ne sera sans doute pas entièrement compensé par la croissance encore rapide attendue dans le domaine de la consommation privée. Enfin, la progression des revenus et de la consommation n'échappera pas non plus tout à fait à l'incidence du ralentissement de la croissance des exportations et surtout des investissements.

Compte tenu de ces perspectives, le problème délicat qui se pose sur le plan de la politique conjoncturelle est surtout d'éviter un affaiblissement trop prononcé des investissements et, par suite, de l'expansion économique générale, et de combattre simultanément les tendances à la hausse des prix, qui, tout en étant plus faibles que par le passé, semblent néanmoins devoir persister assez longtemps en 1963.



A. La demande

L'expansion économique de la Communauté a été principalement déterminée au deuxième trimestre, et vraisemblablement aussi durant les mois d'été, par la demande intérieure.

Il semble bien, en effet, que la *demande extérieure*, plus exactement les exportations effectives de biens et de services, n'ait pas beaucoup progressé. Du moins en est-il ainsi pour les exportations de marchandises, dont l'évolution, après la reprise observée du mois de mars au mois de mai, a de nouveau été plus hésitante en juin et juillet. Pour l'ensemble du second trimestre et abstraction faite des variations saisonnières, les exportations n'ont guère dépassé, semble-t-il, le niveau atteint au premier trimestre. Elles n'ont été supérieures que de 1 %, en valeur, contre 4 % au premier trimestre, au niveau atteint un an plus tôt. En volume, la progression par rapport à la période correspondante de 1961 a été de 2 % au deuxième trimestre, au lieu de 3 % au premier.

Dans l'interprétation de ces résultats il convient toutefois de considérer que la régression des exportations de la Communauté vers l'Algérie s'est accélérée au deuxième trimestre et que, sans ce facteur exceptionnel, le taux de croissance, en valeur, de l'ensemble des exportations de la Communauté eût sans doute été de l'ordre de 3 % au lieu de 1 % constaté. Certes, ce facteur avait déjà joué au premier trimestre, bien que dans une moindre mesure. En tout cas, le rythme de croissance des autres exportations, dans leur ensemble, ne paraît pas s'être notablement modifié du premier au deuxième trimestre.

L'évolution de la demande extérieure répond à la phase actuelle de la conjoncture mondiale, caractérisée par un affaiblissement de la demande d'investissement. Celui-ci se manifeste non seulement dans la plupart des pays industriels, mais aussi dans les pays en voie de développement. Or, tout ralentissement de la demande de biens d'investissement dans les pays tiers a une incidence relativement forte sur les exportations de la Communauté, en raison de la structure même de celles-ci, qui, surtout dans la République fédérale d'Allemagne, comportent une large part de cette catégorie de biens. L'expansion assez vigoureuse de la consommation dans le monde n'imprime aux exportations de la Communauté que des impulsions relativement moins vives, du fait que les capacités de production de biens de consommation sont importantes dans d'autres pays et que la concurrence est très forte dans ce domaine : la hausse des coûts qui, ces derniers temps, a été sensiblement plus forte dans la Communauté que, par exemple, aux États-Unis ou au Royaume-Uni, a une incidence relativement importante pour les biens de consommation, qui ne font pas l'objet d'une spécialisation aussi poussée que les biens d'investissement.

Néanmoins, les exportations de la Communauté vers les États-Unis ont encore évolué favorablement au deuxième trimestre. Le fait que le taux de croissance, en valeur, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, soit tombé de 25 % au premier trimestre à 13 % au second, est essentiellement imputable à la progression particulièrement forte qui avait été enregistrée du premier au second trimestre de 1961.

L'expansion des exportations a été favorisée par la poursuite de l'essor conjoncturel aux États-Unis durant le deuxième trimestre de 1962. A cet égard, il est toutefois

manifeste que les résultats relativement peu satisfaisants de l'évolution de l'activité économique aux États-Unis au premier trimestre n'étaient dus que pour une faible part à des facteurs accidentels ou passagers, mais que, par comparaison avec la vive reprise observée au printemps de 1961, le rythme d'expansion est effectivement devenu assez lent. L'expansion a été freinée non seulement par le fait que la croissance des investissements fixes a été moins rapide qu'il n'avait été prévu, mais encore par des facteurs accidentels qui ont affecté l'évolution des stocks dans les industries transformatrices de produits sidérurgiques; en effet, ces dernières avaient accumulé au début de l'année, spécialement en raison des risques de grèves, des stocks importants qui pèsent maintenant sur la production d'acier. Néanmoins, abstraction faite des variations saisonnières, le produit national brut s'est accru, en volume, du premier au deuxième trimestre, de 1,4 % et la production industrielle de 2 % en valeur. Celle-ci, d'après des informations provisoires, devrait encore avoir augmenté de 1 à 1,5 % au troisième trimestre.

Le taux de croissance, par rapport à la période correspondante de 1961, des exportations de la Communauté vers les pays de l'A.E.L.E., a encore diminué : il est tombé de 6 % au premier trimestre à 4 % au second. Ce sont surtout les ventes à la Suisse et au Danemark qui ont été nettement plus importantes que l'an dernier; les exportations de la Communauté vers la Suède et l'Autriche n'ont guère dépassé celles du deuxième trimestre de 1961, tandis que celles vers le Portugal et la Norvège ont été sensiblement inférieures au niveau atteint à cette époque. L'évolution des exportations à destination du Royaume-Uni, au cours du deuxième trimestre, a d'abord été encore hésitante, mais a accusé une assez nette reprise en juin, de sorte qu'au total, le niveau atteint au deuxième trimestre de 1961 a été dépassé de 6 %. L'amélioration de la conjoncture observée au Royaume-Uni — du moins à court terme — peut avoir joué un rôle à cet égard. Abstraction faite des variations saisonnières, le produit national brut a augmenté de 2 % en volume du premier au deuxième trimestre, tandis que la production industrielle progressait de 2,5 %. Par rapport au deuxième trimestre de 1961, la croissance de la production industrielle n'a cependant atteint que 1 %, et celle du produit national brut a été plus faible encore. Après le fléchissement du deuxième semestre de 1961, qui avait notamment résulté de l'application de mesures restrictives, la légère reprise constatée a surtout tenu au développement des exportations; au deuxième trimestre, celles-ci ont, en effet, dépassé de 5 % en valeur leur niveau de la période correspondante de l'année précédente. A cet égard, il convient de remarquer que la croissance des exportations vers les pays de la Communauté s'est élevée à 13 %. En revanche, la demande intérieure a été beaucoup plus hésitante, d'autant plus que le recul des investissements fixes de l'industrie paraît s'être poursuivi.

Après une certaine stabilisation au premier trimestre, l'évolution des exportations de la Communauté vers les pays en voie de développement a de nouveau été défavorable au trimestre suivant. Au total, leur valeur s'est située à 8 % en dessous du niveau qu'elle avait atteint un an plus tôt. Toutefois, cette diminution est surtout due à l'incidence d'un facteur étranger à la conjoncture, à savoir l'évolution des exportations vers l'Algérie. Il semble cependant que la tendance générale de la demande en provenance des pays en voie de développement se soit, elle aussi, infléchie. Dans certains d'entre eux, cette évolution pourrait, en partie, tenir au fait que leurs capacités de production de matières premières et de produits énergétiques, par exemple de pétrole, se sont très fortement

développées au cours des dernières années, de sorte que l'évolution des importations de biens d'investissement est plutôt hésitante. Mais elle pourrait, en partie aussi, être une conséquence directe ou indirecte du niveau relativement bas, dans les pays industriels et notamment dans la Communauté, des importations de matières premières en provenance des pays en voie de développement; ces derniers sont, en effet, tenus à la prudence, dans leur politique d'importation, s'ils ne veulent pas voir se réduire à nouveau leurs réserves de devises, qui demeurent assez faibles malgré la légère augmentation qu'elles avaient marqué l'année dernière. Jusqu'ici, le développement de l'aide accordée aux pays en voie de développement n'a rien pu changer à cette situation. En effet, la réduction de leurs recettes, par suite de la diminution quantitative de leurs exportations de matières premières et d'autres produits tropicaux — et aussi en raison de la détérioration des prix de ces exportations — dépasse vraisemblablement en importance l'accroissement des aides et des autres entrées de capitaux dans ces pays. A cet égard, dans quelques pays en voie de développement, des tendances à l'exportation de capitaux, liées essentiellement au climat politique et économique de ces pays, pourraient également jouer un rôle. Le fléchissement des exportations de la Communauté au deuxième trimestre a surtout touché les exportations vers l'Afrique — où les ventes aux pays et territoires associés à la Communauté n'ont plus progressé également — et vers l'Asie. Les ventes à l'Amérique latine se sont maintenues au même niveau, tandis que les exportations vers l'Océanie marquaient une reprise au deuxième trimestre.

Tandis que la demande extérieure n'a guère varié au deuxième trimestre, de fortes impulsions ont de nouveau émané de la demande intérieure, surtout de la consommation privée.

Néanmoins, en dépit de la persistance du vigoureux développement des investissements publics dans quelques pays membres, l'accroissement de la *formation brute de capital fixe* a eu tendance à fléchir quelque peu sous l'influence, semble-t-il, d'un affaiblissement de l'expansion des investissements fixes des entreprises. Certes, ceux-ci ont augmenté, par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente, à des taux encore très élevés; mais leur progression, d'un mois à l'autre, ne se poursuit plus qu'à un rythme relativement lent. La propension à investir s'est partout affaiblie, bien qu'à des degrés variables selon les pays. C'est en France qu'elle paraît, jusqu'à présent, la moins touchée, mais il est vrai qu'elle n'avait pas atteint, dans ce pays, un niveau aussi élevé que dans certains autres pays membres. De plus, une partie des importantes dépenses d'investissement en cours résultent de l'exécution de commandes antérieures, tandis que les carnets de commandes des industries de biens d'investissement marquent une nette tendance à la diminution.

Si les investissements sous forme de construction ont accusé au deuxième trimestre, par rapport au premier, un accroissement considérable, supérieur à l'augmentation saisonnière normale, ce résultat tient en grande partie aux intempéries qui, dans les premiers mois de l'année, ont entravé la construction dans une mesure inhabituelle. En réalité, la tendance de la demande semble plutôt s'être quelque peu infléchie, tout au moins dans le secteur du bâtiment. L'excédent de demande demeure cependant très important dans certains pays membres, en raison surtout du déséquilibre entre la forte demande de construction de logements et les capacités de construction, limitées par la

pénurie de main-d'œuvre. Un certain ralentissement du rythme d'expansion de la demande semble toutefois se dessiner, tout au moins en Italie, en Belgique et aux Pays-Bas. Le fait que le nombre des logements achevés dans la Communauté, au cours du deuxième trimestre, ait été inférieur de près de 6 % à celui de la période correspondante de l'année précédente, semble toutefois imputable à des facteurs exceptionnels, tels que l'amélioration de la qualité des logements et des changements d'ordre saisonnier.

Les *investissements sous forme de stocks* n'ont vraisemblablement contribué que dans une mesure modérée, au cours des derniers mois, au développement de la demande globale. Alors que pour certaines matières premières et quelques demi-produits, les achats avaient marqué une légère reprise vers la fin de l'année dernière et au début de cette année, les industries transformatrices et le commerce ont de nouveau pratiqué au second trimestre une politique de stockage plutôt prudente. Tel a été le cas, notamment, pour la demande de matières premières et de demi-produits émanant des industries productrices de matières de base et de biens d'investissement. De plus, le raccourcissement des délais de livraison, en particulier dans les industries de biens d'investissement de quelques pays membres, indique que les stocks globaux de produits en cours de fabrication ont augmenté moins rapidement qu'auparavant. Seul le commerce des biens de consommation pourrait, dans tel ou tel pays membre — et il semble bien que ce soit le cas dans la République fédérale d'Allemagne — avoir un peu accéléré le stockage.

Contrairement à la demande des entreprises, la progression relativement rapide des *dépenses des administrations* s'est poursuivie dans presque tous les pays sans guère marquer de ralentissement. Comme on l'a déjà indiqué, ce fut le cas, dans quelques pays, pour les dépenses d'investissement. De plus, la consommation des administrations a marqué une vive expansion, du fait surtout de majorations des traitements et salaires dans les services publics.

La progression des dépenses de *consommation privée*, déjà très vive au début de l'année, s'est accélérée au deuxième trimestre. Toutefois, les hausses de prix ont entravé le développement de la consommation en termes réels. L'accroissement des revenus des ménages, en particulier des revenus salariaux, a été nettement plus marqué qu'au cours du premier trimestre. Bien que l'emploi ait sans doute progressé moins sensiblement, les gains ont eu tendance à augmenter plus rapidement dans presque tous les pays. Dans certains de ceux-ci, comme l'Italie et la Belgique, cette accélération est due en partie au jeu de l'échelle mobile des salaires. Aux Pays-Bas, de nombreuses conventions collectives, dont l'application avait été différée au début de l'année, sont entrées en vigueur en mai et juin. De plus, une réduction de l'impôt sur les revenus et les salaires a entraîné, dans ce pays, un accroissement supplémentaire du revenu disponible. Enfin, dans l'ensemble de la Communauté, les revenus des ménages ont bénéficié des majorations des revenus de transfert à charge des administrations publiques. En Italie, notamment, les pensions ont été très sensiblement relevées le 1^{er} juillet.

La vigoureuse expansion de la consommation privée se reflète nettement dans l'évolution des ventes au détail. Dans plusieurs pays membres, celles-ci ont dépassé de plus de 10 %, en valeur, leur niveau de l'année précédente. Si l'on fait abstraction de l'accroissement, lié à la hausse des prix, de la part relative des dépenses d'alimentation,

l'augmentation des dépenses de consommation a porté davantage sur les biens durables et les services que sur les biens de consommation traditionnels; la vente de ceux-ci a, en outre, subi l'influence du mauvais temps. Dans la République fédérale d'Allemagne, en France, et en Italie, le nombre des nouvelles immatriculations de voitures de tourisme a dépassé de plus de 20 % celui du deuxième trimestre de 1961. Les dépenses de voyages et de vacances ont accusé partout une forte augmentation.

B. L'offre

L'offre intérieure de biens et de services a poursuivi sa progression au deuxième trimestre de 1962. La croissance de la production industrielle s'est, il est vrai, légèrement affaiblie en raison surtout du ralentissement qui a caractérisé le développement des exportations et des investissements des entreprises; mais l'expansion est, selon toute vraisemblance, demeurée très vive dans le secteur des services.

Il semble, d'après les premières informations recueillies concernant les récoltes, que la *production agricole de la Communauté* ait nettement dépassé, dans l'ensemble, les résultats de l'an dernier, malgré les effets de la sécheresse qui s'est manifestée en Italie et dans certaines régions de France. Les récoltes de céréales en particulier, qui sont évaluées à 54 millions de tonnes, auraient ainsi marqué un nouveau record et dépassé de 10 % leur niveau de 1961. La production animale s'est encore nettement développée.

L'expansion de la *production industrielle* de la Communauté s'est poursuivie à un rythme ralenti. Abstraction faite des variations saisonnières, l'indice de l'Office statistique des Communautés européennes n'a progressé que d'environ 1 % du premier au deuxième trimestre. Par rapport à la période correspondante de l'année précédente, la croissance a été d'environ 6 % au deuxième trimestre, soit à peu près la même qu'au premier, où elle avait été de 5,5 %. A l'exception de la République fédérale d'Allemagne, les résultats ont été, en juin surtout, assez peu satisfaisants. Dans les pays du Benelux, l'indice de la production, corrigé des variations saisonnières, n'a que faiblement augmenté, ce qui, pour le Luxembourg, signifie même qu'il est resté inférieur à celui de la période correspondante de l'année dernière. En Italie, la croissance a été sensiblement moins vive qu'au premier trimestre.

Dans les charbonnages et quelques industries de base, l'évolution de la production a encore été influencée par la faiblesse de la demande. Ainsi, au deuxième trimestre, l'extraction a-t-elle diminué, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, de 4 % dans les charbonnages et de 5 % dans les mines de fer. De même, la production de l'industrie sidérurgique a été inférieure de plus de 2 % à son niveau du deuxième trimestre de 1961. En outre, la progression de la production est devenue plus hésitante dans la plupart des industries de biens d'investissement, à l'exception de l'industrie électrotechnique.

En revanche, l'industrie chimique et la plupart des industries de biens de consommation, sauf quelques branches de l'industrie textile, ont de nouveau enregistré d'importants progrès. C'est surtout dans le domaine des biens de consommation durables, et en premier lieu dans la construction automobile, que la production a considérablement dépassé le niveau qu'elle avait atteint un an plus tôt.

Le vigoureux essor de la consommation privée n'a pas seulement favorisé la production de divers secteurs industriels : elle a également entraîné une nette expansion dans le secteur des *services*. La valeur ajoutée, en particulier dans le commerce de gros et de détail, mais aussi dans tous les secteurs dont les prestations sont directement destinées à la consommation finale, a marqué, en termes réels, une forte progression. En revanche, quelques secteurs de l'industrie des transports, tels que les transports ferroviaires, dont l'activité est largement tributaire des ventes de produits de base, n'ont, de ce fait, enregistré qu'une croissance modérée.

En ce qui concerne le *marché de l'emploi*, on retiendra surtout que les effectifs occupés dans l'industrie, n'ont, selon toute vraisemblance, augmenté que faiblement. Si l'on tient compte des réductions de la durée effective du travail, qui ont été assez sensibles dans la République fédérale d'Allemagne, mais dont les effets ont commencé à se faire sentir également en France et en Italie, il apparaît comme probable que l'activité globale dans l'industrie n'a guère dépassé, au deuxième trimestre, son niveau de la période correspondante de l'année précédente. L'accroissement de la production par rapport à l'année dernière (6 %), représente par conséquent, dans une large mesure, l'amélioration de la productivité (par heure-ouvrier). On pourrait en déduire que la productivité augmente de nouveau à un rythme assez satisfaisant depuis la fin de l'année dernière, soit une évolution différente de celle observée au cours des mois précédents, où sa progression s'était nettement ralentie.

Contrairement à ce qui s'est passé dans l'industrie, les effectifs ont continué de croître sensiblement dans le secteur des services, où l'on observe aussi une augmentation plus forte des offres d'emploi, et où les progrès de la productivité sont en général moins accentués.

Dans l'ensemble, la tendance à la diminution du nombre de chômeurs a persisté dans les pays où des réserves de main-d'œuvre sont encore disponibles. Tel est le cas notamment en Belgique, mais également en Italie et en France. Cependant, dans ce dernier pays, les tensions sur le marché du travail ne se sont guère accentuées, car les rapatriements d'Algérie, l'augmentation naturelle de la population active ainsi que la perspective d'un raccourcissement de la durée du service militaire, ont été des facteurs de détente. En Italie, où un important chômage structurel subsiste encore, des pénuries de main-d'œuvre limitées à certaines régions et professions ont continué de se manifester. Le taux de chômage est resté extrêmement bas dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas. Dans ce dernier pays, malgré le nombre relativement élevé de jeunes gens en fin de scolarité, les tensions sur le marché du travail ne se sont pas encore notablement atténuées.

C. L'équilibre

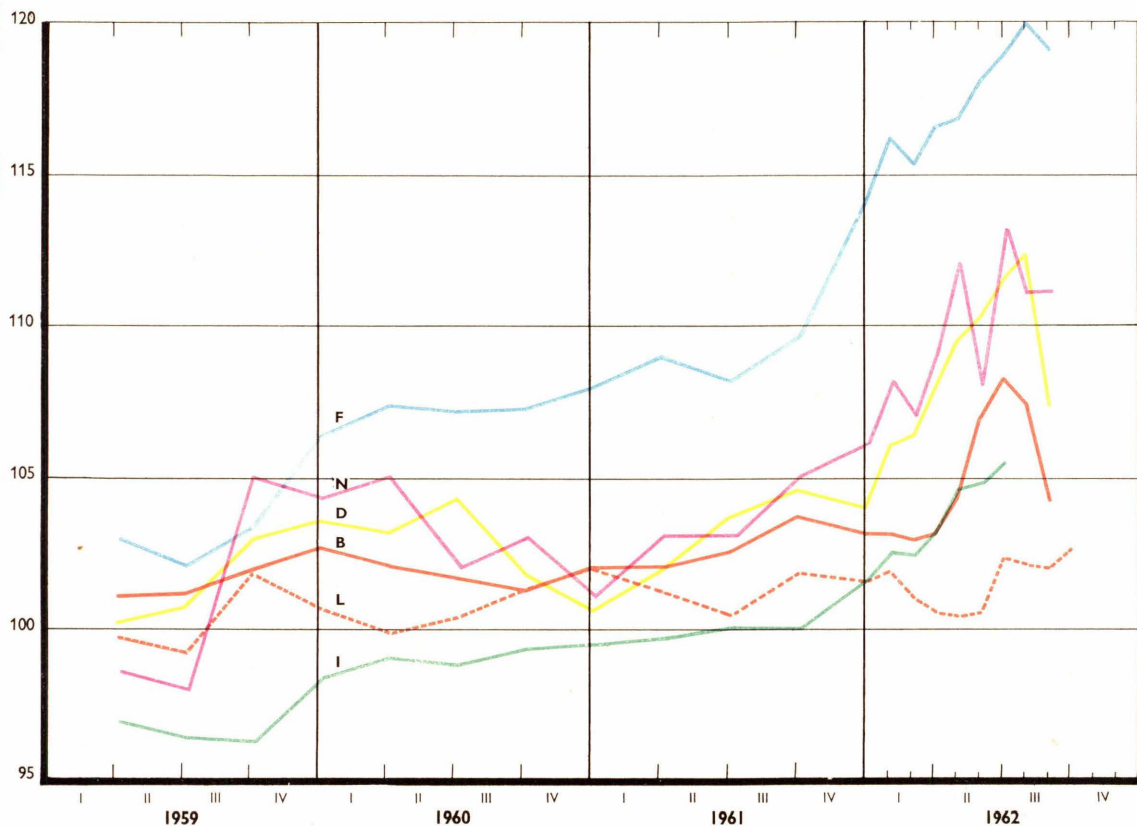
L'expansion des *importations* de la Communauté en provenance des pays tiers s'est poursuivie, au deuxième trimestre, au rythme déjà accéléré observé au trimestre précédent. D'après les statistiques douanières, le taux de croissance global des importations de marchandises, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, a été de 8 % au deuxième trimestre, en volume comme en valeur. Cette progression, qui est à peu près la même qu'au premier trimestre, est en grande partie imputable au développement très vigoureux des importations de produits agricoles, surtout de céréales. Celui-ci tient lui-même au fait que les récoltes de 1961 ont donné dans tous les pays membres, à l'exception de l'Italie, des résultats médiocres, dont l'incidence a été surtout perceptible au cours des mois qui ont précédé la nouvelle récolte. Quant aux importations de biens de consommation, elles ont augmenté conformément à la tendance conjoncturelle qui caractérise la demande intérieure de la Communauté, tandis que la progression des importations de biens d'équipement a commencé de s'affaiblir et que l'évolution des importations de matières premières et de demi-produits s'est montrée hésitante.

Les importations en provenance des États-Unis, qui sont soumises à des influences contraires en raison de leur composition même — elles comprennent surtout des produits agricoles, des matières premières et des biens d'investissement — sont demeurées plus importantes qu'au cours de la période correspondante de l'année précédente : elles ont progressé de 6 % en valeur, au lieu de 7,5 % au premier trimestre. Les importations en provenance de l'A.E.L.E. ont continué de croître vigoureusement; elles ont dépassé de 9 % le niveau atteint un an plus tôt. A cet égard, il est intéressant de constater que le taux d'accroissement des importations en provenance du Royaume-Uni s'est élevé à 13 % au deuxième trimestre. En ce qui concerne les échanges avec les pays en voie de développement, essentiellement producteurs de matières premières, les importations de la Communauté ont dépassé de 8 % leur niveau relativement bas du deuxième trimestre de 1961, notamment par suite de l'accroissement des importations de céréales.

La progression des *échanges intracommunautaires* s'est quelque peu ralentie depuis le début de l'année. Par rapport aux périodes correspondantes de l'an dernier, elle a été de 10 % en valeur, au deuxième trimestre, alors qu'elle avait presque atteint 16 % au premier. Une des causes de ce ralentissement réside sans aucun doute dans l'attitude d'expectative adoptée par le commerce d'importation avant le 1^{er} juillet, date de l'entrée en vigueur de la réduction de 10 % des droits de douane frappant les échanges intracommunautaires. Une évolution analogue avait déjà été observée lors des dernières mesures de désarmement tarifaire. Les indications partielles déjà disponibles pour le mois de juillet laissent conclure en tout cas à une certaine reprise de l'expansion des échanges intracommunautaires. Néanmoins, le fléchissement de la croissance des achats de biens d'investissements, qui jouent un rôle important dans ces échanges, permet de penser que le ralentissement est également dû à des facteurs conjoncturels. En revanche, le commerce des biens de consommation durables, en particulier d'automobiles, s'est sensiblement développé. Il en a été de même — comme d'ailleurs au début de l'année — pour les échanges de produits agricoles, qui reflètent l'accroissement des importations dans les pays où la dernière récolte n'a pas été satisfaisante.

PRIX A LA CONSOMMATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

1958 = 100



Indices partiels dérivés des indices des prix de détail ou du coût de la vie dans les pays membres, à l'exclusion des boissons et du tabac, du thé et du café, l'indice néerlandais inclut cependant ces deux derniers produits.

En comparant les courbes des divers pays membres, il y a lieu de tenir compte des modifications des taux de change intervenues depuis 1958.

Moyennes trimestrielles, sauf pour 1962, où les indices mensuels sont indiqués ; cette méthode a été adoptée afin d'assurer, d'une part, une présentation suffisamment claire des courbes relatives à la période antérieure au 1^{er} janvier 1962, et d'autre part, pour faire apparaître en détail l'évolution au cours des derniers mois.

Le solde de la balance commerciale des divers pays membres à l'égard de l'ensemble de leurs partenaires ne s'est pas modifié dans une mesure appréciable. La balance commerciale de l'Italie a accusé un déficit un peu plus élevé qu'au cours de la même période de l'année précédente, tandis que celle des pays du Benelux s'est légèrement améliorée.

L'évolution observée en Italie tient sans aucun doute au fort développement de la demande intérieure. Celui-ci a entraîné un accroissement des importations plus rapide que celui des exportations dont la progression a cependant été assez sensible du fait des ventes importantes de fruits et légumes. Dans le cas des pays du Benelux, l'amélioration de la balance commerciale à l'égard du reste de la Communauté semble notamment imputable au fait que, dans ces pays, le rythme de l'expansion économique n'est pas le même que dans les autres pays membres; ainsi leurs exportations ont-elles été plus vivement stimulées que leurs importations.

En France et dans la République fédérale d'Allemagne, par contre, le taux d'accroissement des importations, en provenance de la Communauté, a été à peu près égal à celui des exportations. Dans la République fédérale, cet équilibre est allé de pair avec un ralentissement sensible de l'expansion, tant en ce qui concerne les importations que les exportations. En effet, l'affaiblissement de la propension à investir dans les pays partenaires devait nécessairement avoir une incidence relativement forte sur les exportations allemandes, qui comportent une large part de biens d'investissement. D'autre part, si les importations de biens de consommation et de produits agricoles ont poursuivi leur progression, les achats de matières premières, telles que le minerai de fer et les produits demi-finis, ont eu tendance à diminuer.

La hausse des *prix* a encore marqué, au deuxième trimestre, une légère accélération. Celle-ci tient, en grande partie, à des facteurs accidentels, notamment au fait que l'enchérissement des produits agricoles a dépassé son ampleur saisonnière habituelle, soit en raison des mauvaises récoltes de l'année précédente, soit à cause du temps relativement froid qui a régné pendant la première moitié de l'année 1962. Cette évolution a contribué, dans une mesure variable d'un pays à l'autre, à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, qui, en juin, a dépassé de 6,6 % en France, de 4,7 % en Italie, de 4,0 % dans la République fédérale d'Allemagne, de 4,8 % aux Pays-Bas, de 2,9 % en Belgique et de 1,2 % au Luxembourg, le niveau du même mois de 1961. Dans les pays du Benelux toutefois, ces taux d'accroissement se sont de nouveau, et parfois sensiblement réduits dès le mois de juillet, et une évolution plus ou moins analogue devrait s'être dessinée dans les autres pays membres à partir du mois d'août. L'enchérissement des produits industriels, et en particulier des services, n'a cependant pas cessé. Mais il s'est ralenti dans la plupart des pays en ce qui concerne les produits industriels. Tel fut le cas, malgré la forte progression de la demande, pour les biens de consommation, en raison de la vive concurrence étrangère, et aussi par le jeu des échanges intracommunautaires. Il en fut également ainsi pour les biens d'investissement, à cause du ralentissement des entrées de commandes. En général, la faiblesse des prix des matières premières a favorablement influencé les prix des produits finis. Certes la hausse des coûts salariaux par unité produite s'est poursuivie, et a de nouveau été partiellement répercutée sur les prix. Mais, outre que cette pratique est devenue encore plus difficile, la hausse des coûts salariaux a eu

tendance à se ralentir dans la République fédérale d'Allemagne, du moins dans l'industrie, la productivité s'étant de nouveau améliorée tandis que la hausse des salaires devenait un peu moins rapide.

L'expansion des importations ayant été nettement plus vive que celle des exportations, la tendance à la détérioration de la *balance commerciale* de la Communauté, observée au cours du premier trimestre, s'est accentuée au second. Le déficit s'est élevé à près de 500 millions de dollars, contre 275 millions de dollars au premier trimestre de 1962 et 169 millions de dollars au deuxième trimestre de 1961.

Les excédents de la *balance des paiements courants* de la Communauté ont sans doute encore augmenté au deuxième trimestre, étant donné que l'évolution de la balance des services a largement compensé la détérioration de la balance commerciale. Toutefois, des capitaux assez importants ont de nouveau été mis à la disposition de l'étranger, surtout sous forme de tirages en monnaies des pays membres dans le cadre du Fonds monétaire international et de remboursements anticipés de dettes publiques.

La *balance globale des paiements* devrait encore avoir laissé un excédent, sensiblement moindre toutefois qu'à pareille époque de l'an dernier. Les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles des pays membres ont augmenté d'environ 360 millions de dollars au deuxième trimestre, mais les avoirs nets en devises des banques commerciales ont sensiblement diminué dans le même temps. En juillet cependant, une légère diminution des réserves officielles a été constatée, à la suite de nouveaux remboursements anticipés de dettes.

L'évolution de la balance des paiements a encore entraîné un accroissement de la liquidité des entreprises et des banques. En France, en Belgique et aux Pays-Bas, ce facteur a même influé le plus fortement sur l'évolution des marchés monétaire et financier; en dépit d'une expansion persistante et, dans certains cas, assez vigoureuse, du crédit, et malgré l'augmentation très sensible de la circulation fiduciaire durant les mois d'été, les marchés monétaires ont fait preuve d'une grande aisance, et les tendances à la baisse des taux d'intérêt sur les marchés des capitaux se sont prolongées ou, comme aux Pays-Bas, ont de nouveau prévalu après certaines tensions. Dans la République fédérale d'Allemagne et en Italie, au contraire, l'expansion du crédit s'étant accentuée dans l'ensemble, les tendances au resserrement ont été prédominantes. Dans ces pays, en effet, l'évolution de la balance des paiements n'a plus guère contribué à augmenter les liquidités intérieures, tandis que, dans le même temps, les opérations des administrations publiques tendaient à réduire celles-ci. A ces éléments sont venus s'ajouter, dans la République fédérale, les perspectives d'accroissement des émissions de l'État, et, en Italie, certains facteurs exceptionnels d'ordre politique et psychologique qui ont influencé l'évolution du marché financier. En général, les taux d'intérêt à long terme ont eu tendance à progresser légèrement dans les deux pays.

Dans l'ensemble de la Communauté, l'évolution des *trésoreries des administrations* publiques a encore été caractérisée, au second trimestre, par une forte augmentation des dépenses accompagnée d'un ralentissement, d'ordre conjoncturel, du rythme de progression des recettes. Les déficits se sont dès lors aggravés dans la plupart des pays membres et l'excédent de trésorerie de l'ensemble des administrations a été moins important

dans la République fédérale d'Allemagne. Sans doute, ces déficits — dans la République fédérale d'Allemagne, le budget fédéral a d'ailleurs accusé un excédent des dépenses sur les recettes — ont-ils de nouveau pu être financés dans une large mesure par une réduction des encaisses ou par un recours au crédit à court terme de la Banque centrale et des banques commerciales; cependant, le secteur public a eu tendance dans l'ensemble à accroître également son recours au marché financier.

Dans la plupart des pays membres, les autorités monétaires ont combattu, surtout par des opérations d'open market, les resserrements passagers qui se sont manifestés; mais elles ont, en général, évité de suivre une politique d'accroissement caractérisé des liquidités.

D. Les perspectives

Les tendances de la conjoncture, telles qu'elles apparaissent dans l'analyse qui précède, ne semblent pas devoir se modifier notablement au cours des *derniers mois de l'année*.

En effet, les impulsions que la *demande extérieure* imprime à l'activité économique de la Communauté demeureront assez faibles. Peut-être même serait-il prudent de prévoir une nouvelle réduction des taux de croissance, d'une année à l'autre, des exportations de marchandises vers les pays tiers industriels, l'expansion économique ayant manifestement tendance à s'affaiblir dans un certain nombre de ceux-ci. Tel pourrait notamment être le cas aux États-Unis, où les entrées de commandes de l'industrie transformatrice n'ont plus guère augmenté de janvier à juillet. De plus, les résultats de l'enquête effectuée au mois de juin auprès des chefs d'entreprise, concernant les dépenses d'investissement projetées pour les 12 mois suivants accusaient une diminution de 12 % par rapport aux résultats de l'enquête du mois de mars. Il se pourrait toutefois que l'enquête de juin ait été influencée, d'une façon générale, par les répercussions psychologiques de la baisse des cours de bourse observée à la fin du mois de mai. Ainsi, les inscriptions de commandes de biens durables, qui avaient diminué de 4 % en juin, ont-elles de nouveau augmenté de 5 % en juillet. En outre, la conjoncture dans le secteur de la construction semble évoluer favorablement. En général, l'impression demeure toutefois que la tendance à l'expansion de la production américaine s'est quelque peu affaiblie.

Au Royaume-Uni, la tendance récente à l'expansion pourrait persister un certain temps, grâce notamment à la reprise des exportations vers la Communauté. Cependant, en raison de l'évolution peu favorable des investissements, la croissance demeurera sans doute assez faible, et sera en tout cas insuffisante pour imprimer de nouvelles et durables impulsions aux exportations de la Communauté vers ce pays.

Il n'y a guère lieu d'escompter que l'évolution conjoncturelle peu favorable qui est à prévoir en ce qui concerne les exportations vers les pays industriels soit compensée par un nouvel essor des ventes dans les autres pays, surtout dans les pays en voie de développement, d'autant plus que les exportations à destination de la zone franc, en particulier vers l'Algérie, pourraient demeurer déprimées. Les raisons de la faiblesse relative des achats des pays producteurs de matières premières ont été exposées précédemment, dans l'analyse de l'évolution au cours des derniers mois.

En ce qui concerne l'évolution probable de la demande intérieure, l'affaiblissement de la propension à investir des entrepreneurs, déjà mentionné à plusieurs reprises, et qui, dans la plupart des pays membres, n'a pas encore influé de façon très sensible sur les *dépenses effectives d'investissements*, pourrait s'accroître. C'est ce qui ressort non seulement de l'évolution suivie depuis quelque temps par les inscriptions de commandes de biens d'investissement, mais aussi des tendances qui caractérisent les importations de ces biens. Il n'est pas certain que l'évolution de la demande dans le secteur de la construction, où la pénurie de main-d'œuvre, en particulier, constitue encore un facteur de freinage, puisse compenser cet affaiblissement de la croissance.

La vive expansion des *dépenses de consommation des ménages* paraît devoir persister. Elle pourrait toutefois se ralentir quelque peu, du fait qu'aux Pays-Bas les hausses

de salaires devraient être nettement moins accentuées qu'au cours du premier semestre, et qu'elles devraient également marquer un certain ralentissement dans la République fédérale d'Allemagne. Mais il se peut que le développement de la consommation privée soit plus rapide en termes réels, étant donné que la hausse du niveau des prix à la consommation devrait être sensiblement moins importante que jusqu'à présent.

La *production* globale de la Communauté pourrait donc continuer de progresser au même rythme que celui observé précédemment. Aussi la croissance conjoncturelle restera-t-elle vraisemblablement faible. Comme une accélération conjoncturelle passagère avait été enregistrée au cours des derniers mois de l'année dernière, le taux d'accroissement de la production industrielle, par rapport à l'année précédente, diminuera quelque peu : il pourrait s'établir, au quatrième trimestre, aux alentours de 4,5 %. Toutefois, l'expansion relativement rapide enregistrée dans le secteur des services se poursuivra.

Il semble que la progression conjoncturelle des *importations* doive se ralentir quelque peu, du fait notamment que les importations de produits agricoles qui, jusqu'à présent, s'étaient maintenues à un niveau élevé, auront tendance à diminuer. Il ne faut pas davantage s'attendre à une accélération particulièrement vive des importations de matières premières et de demi-produits. Enfin, la croissance des importations de biens d'investissements marquera, elle aussi, une tendance au ralentissement. Seules les importations de biens de consommation manufacturés devraient encore augmenter dans une mesure appréciable. Dans l'ensemble, cependant, le développement des importations devrait encore entraîner, compte tenu de l'évolution prévisible des exportations, une détérioration de la balance commerciale par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

La hausse des *prix* sera probablement beaucoup moins rapide qu'au premier semestre de 1962, étant donné en particulier qu'une baisse des prix de certains produits alimentaires a succédé à l'enchérissement qui s'était manifesté au printemps.

Ces perspectives, comme d'ailleurs l'évolution observée jusqu'à présent, confirment, dans l'ensemble, les prévisions publiées dans le premier rapport trimestriel de 1962 quant aux résultats de *l'ensemble de l'année 1962*. La croissance du produit brut de la Communauté, en termes réels, pourrait, en effet, atteindre 4,5 à 5 %. De même, le taux d'expansion de la production industrielle pourrait correspondre assez exactement au chiffre de 5,5 % donné comme probable. L'accroissement des emplois intérieurs, et notamment de la consommation privée, pourrait être plus important que prévu, tandis que la croissance des ventes aux pays tiers sera vraisemblablement légèrement inférieure aux estimations.

Pour autant qu'il soit possible de les dégager dès maintenant, *les perspectives d'évolution pour la première moitié de 1963* laissent prévoir que l'expansion économique se maintiendra à l'intérieur de la Communauté, mais que son rythme pourrait encore se ralentir.

Il semble que ce ralentissement tiendra surtout au développement moins rapide de la demande intérieure. Ce facteur de freinage ne sera sans doute pas compensé, ne fût-ce que partiellement, par exemple, par une nouvelle et plus vive progression des *exportations* vers les pays tiers. Il est à craindre que le ralentissement de la croissance écono-

mique ne se poursuive dans un certain nombre de pays du monde occidental. Tel sera notamment le cas aux États-Unis, où l'on enregistrera très vraisemblablement un affaiblissement plus accentué de la demande d'investissement, affaiblissement dont les effets pourraient compenser en partie la progression des autres éléments de la demande, en particulier celle des dépenses du secteur public. En tout cas, l'expansion économique sera sensiblement plus lente qu'on ne l'avait escompté, même si les mesures de relance envisagées, et surtout la réduction des impôts qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1963, sont effectivement appliquées. Ces mesures, telles qu'elles paraissent conçues, ne pourraient plus guère influencer l'évolution de la conjoncture au premier semestre de 1963, ni éliminer tous les facteurs d'incertitude quant aux développements attendus pour la fin de 1963.

De même, l'expansion de l'économie du Royaume-Uni, demeurée assez lente malgré une certaine reprise observée récemment, ne s'accéléralera pas sensiblement au premier semestre de 1963. La nouvelle progression de la consommation privée, imputable à un léger développement de l'emploi et à des augmentations modérées de salaires, ainsi qu'un accroissement des dépenses d'investissement des administrations et peut-être aussi une reconstitution des stocks auront sans aucun doute un effet stimulant sur l'expansion. Il ne faut guère escompter, en revanche, que les investissements fixes des entreprises enregistrent une nette reprise dans un avenir aussi rapproché. En outre, malgré des perspectives assez favorables de ventes aux pays de la zone sterling, la progression des exportations risque d'être freinée par le ralentissement de l'expansion économique dans les autres pays industrialisés, notamment dans la Communauté.

Il ne faut donc pas s'attendre à ce que les ventes de la Communauté aux pays industrialisés bénéficient de fortes impulsions émanant de l'évolution de la conjoncture dans ces pays. Il n'y a pas lieu d'être plus optimiste en ce qui concerne les achats des pays en voie de développement; il faut plutôt escompter encore une certaine stabilisation. Sans doute, la balance commerciale de l'ensemble de ces pays s'est-elle sensiblement améliorée jusqu'ici en 1962, par suite de la limitation de leurs importations, mais, comme il a déjà été exposé, il n'en est pas résulté, dans tous les cas, une amélioration correspondante de leurs disponibilités en devises.

L'action de ces facteurs extérieurs pourrait être renforcée par une incidence plus vive, sur les exportations, de l'évolution des coûts à l'intérieur de la Communauté. Par ailleurs, le ralentissement de la progression de la demande intérieure, dans un certain nombre de secteurs, incitera à exporter davantage et, en d'autres cas, offrira de nouvelles possibilités d'exportation. Au total, il n'y a lieu d'envisager qu'un très léger accroissement des exportations de la Communauté vers les pays tiers.

Les tendances au ralentissement de l'expansion de la demande intérieure pourraient s'accroître au premier semestre de 1963. Tel sera, en particulier, le cas des *dépenses d'investissement* des entreprises, notamment pour des raisons cycliques, le développement des investissements ayant entraîné une très forte extension des capacités. La diminution des dépenses d'investissement tiendra également à l'insuffisance des perspectives de gain, découlant de la hausse des coûts et de l'impossibilité de relever les prix. Elle résultera, en outre, de possibilités d'autofinancement relativement plus restreintes, et enfin des difficultés éprouvées surtout par les petites et moyennes entreprises pour obtenir de nouveaux crédits. Ces difficultés sont d'autant plus grandes que les marchés financiers

n'offrent pas partout des conditions assez favorables pour développer le recours aux emprunts destinés au financement des investissements des entreprises.

Toutefois, l'incidence de tous ces facteurs variera sans doute selon les pays membres. Ainsi, dans les pays du Benelux et dans la République fédérale d'Allemagne, le taux de croissance de la formation brute de capital fixe des entreprises devrait accuser, au premier semestre de 1963, une sensible régression par rapport à celui de la même période de 1962. En Italie, il pourrait demeurer élevé, malgré une certaine diminution. En France, il ne devrait marquer qu'un léger fléchissement.

En ce qui concerne les investissements sous forme de constructions, il faut s'attendre, dans certains pays membres, à un ralentissement du rythme d'accroissement de la demande de bâtiments à usage industriel et commercial. Dans le secteur des logements, la demande restera sans doute très élevée. Dans l'ensemble, l'expansion continuera d'être freinée davantage par les possibilités limitées de production que par l'évolution de la demande.

L'expansion des *dépenses de consommation privée* pourrait, elle aussi, s'affaiblir quelque peu dans plusieurs pays membres, notamment du fait que l'emploi ne progresse qu'à un rythme ralenti et que les augmentations de salaires, surtout dans la République fédérale d'Allemagne et peut-être aux Pays-Bas, seront sans doute plus modérées qu'au premier semestre de 1962.

Les *dépenses de consommation et d'investissement des administrations*, qui, d'après les premières prévisions budgétaires, augmenteront très sensiblement dans certains pays membres, devraient contribuer à soutenir l'expansion de la demande globale.

Étant donné ces perspectives ayant trait aux facteurs de la production et à la demande, la *production industrielle* devrait encore augmenter, mais à un rythme assez lent. En même temps, il faut s'attendre à une poursuite de la croissance des importations, encore qu'il semble bien que cette progression doive être sensiblement moins marquée qu'au cours de la période correspondante de 1962.

Étant donné ces perspectives ayant trait aux facteurs de production et à la demande, la *production industrielle* devrait encore augmenter, mais à un rythme assez lent. En même temps, il faut s'attendre à une poursuite de la croissance des importations, encore qu'il semble bien que cette progression doive être sensiblement moins marquée qu'au cours de la période correspondante de 1962.

Le *niveau des prix* devrait, pendant la première moitié de 1963, dépasser celui de la même période de 1962. Il s'agit, en partie, d'une conséquence statistique de la hausse des prix enregistrée dans le courant de l'année 1962. Mais dans quelques pays membres, les augmentations de coûts par unité produite se poursuivront en 1963. En outre, ne serait-ce qu'en raison de l'évolution des coûts enregistrée ces deux dernières années, les pouvoirs publics procéderont à un « alignement » des prix et des taxes. Le niveau de la demande sera suffisamment élevé sur de nombreux marchés pour permettre de répercuter partiellement sur les prix l'augmentation des coûts. On peut cependant espérer, pour 1963, une amélioration de l'évolution des prix dans certains pays membres.

D'une part, il n'y a guère lieu de craindre pour les denrées alimentaires des hausses de prix aussi prononcées que celles qui se sont parfois produites en 1962; il faut plutôt escompter certains ajustements vers le bas, si la production n'est plus influencée par des conditions climatiques défavorables. D'autre part, le ralentissement du rythme de progression de la demande exercera néanmoins une influence modératrice sur l'évolution des prix des produits industriels d'autant plus que, dans certains cas et dans certains pays membres, les charges salariales par unité produite devraient augmenter sensiblement moins qu'en 1961-1962, le relèvement des salaires devant se ralentir alors que le taux de productivité continuera de progresser. Enfin, la concurrence étrangère fait de plus en plus nettement obstacle à des enchérissements à l'intérieur de la Communauté. En tout état de cause, le problème de la hausse des prix reste d'actualité.

Ces perspectives placent les autorités responsables de la *politique conjoncturelle* devant un ensemble de tâches assez complexes. Il s'agit, d'une part, de s'efforcer d'arrêter la hausse des prix. Mais il importe, d'autre part, d'éviter un ralentissement trop marqué de l'expansion économique et, en particulier, d'assurer en tout cas à la demande intérieure un dynamisme suffisant pour que puissent être largement compensées des tendances à la récession venant de l'extérieur, dans le cas où celles-ci se manifesteraient dans le courant de l'année 1963 ou vers la fin de celle-ci.

Au même titre que la sauvegarde de la stabilité des prix, le maintien d'une croissance continue et suffisante n'est pas seulement l'un des objectifs économiques directs du Traité; il est également souhaitable du point de vue de la balance des paiements et de la politique des taux de change. Il répond, en outre, à des préoccupations d'ordre politique, en ce qui concerne notamment les répercussions qu'une expansion trop faible ou une récession dans les pays industriels pourrait avoir sur la situation économique des pays en voie de développement.

Dans ces conditions, il ne sera guère possible de recourir, d'ici la fin de 1962 et même en 1963, à des mesures globales de freinage de la demande pour combattre les tendances plus ou moins marquées à la hausse des prix, actuellement observées ou prévisibles dans les divers pays membres, d'autant que, dans certains d'entre eux, ces tendances résultent davantage d'un excédent antérieur de la demande, dont les conséquences se manifestent avec un certain retard, que du rapport actuel ou prévu entre l'offre et la demande.

C'est seulement dans le domaine des dépenses des administrations qu'il est opportun, dans quelques pays membres, de limiter la progression des dépenses, surtout lorsqu'il s'agit de celles qui accroissent directement ou indirectement la demande de consommation ou les investissements sous forme de construction. Il apparaît que la mise en œuvre d'une telle politique est également envisagée dans la République fédérale d'Allemagne. Dans d'autres pays de la Communauté, les perspectives conjoncturelles indiquent plutôt qu'il ne serait pas souhaitable que le budget de l'Etat ait un effet de freinage sur la demande.

Des mesures qui freineraient la demande globale par le biais d'une action sur les investissements des entreprises risqueraient, dans la phase prochaine de la conjoncture, d'atténuer sérieusement la croissance économique, éventuellement au moment

précis où la poursuite d'une expansion vigoureuse en Europe serait particulièrement souhaitable du point de vue de la conjoncture mondiale.

Il se confirme, en effet, que, dans tous les pays membres, mais à des degrés divers, la propension à investir dans les entreprises continue de s'affaiblir. L'évolution des dépenses d'investissement tend nettement à un arrêt de celles-ci. Cette tendance ne devrait pas être renforcée par des mesures de politique conjoncturelle. Elle exercera, de toute manière, un effet modérateur sur les prix et les salaires. Le fléchissement de l'expansion pourrait devenir trop marqué s'il se trouvait accentué par le recours à de telles mesures. En outre, celles-ci seraient de nature à freiner non seulement les investissements d'extension, mais aussi les investissements de rationalisation qui sont particulièrement importants pour compenser la progression des charges salariales, précisément dans le cadre de la politique de stabilisation des prix.

Dans certains pays, à savoir la Belgique et les Pays-Bas, il pourrait même devenir opportun, à plus ou moins brève échéance, de lever les restrictions destinées à freiner les investissements ou de renforcer les mesures spécifiques d'encouragement. Sans doute, dans les autres pays membres, la nécessité d'une politique conjoncturelle stimulant la formation de capital n'apparaît-elle pas encore. Mais il conviendrait d'y éviter également tout ce qui pourrait défavoriser la demande d'investissement comme, par exemple, un relèvement des taux d'intérêt. Il s'agira surtout de continuer à suivre une politique propre à empêcher autant que possible l'apparition de tensions sur les marchés financiers.

Plutôt que de pratiquer une politique de freinage des investissements et même, en général, une politique de limitation de la demande, il serait possible et opportun, pour combattre les tendances à la hausse des prix, de recourir à des mesures agissant sur l'offre. En effet, il resterait beaucoup à faire à cet égard. Des possibilités de réduction anticipée des droits de douane à l'intérieur de la Communauté et, lorsque le tarif extérieur commun le permet, vis-à-vis des pays tiers, ont, à plusieurs reprises, été évoquées par la Commission et l'Italie vient d'en faire usage au mois d'août. Les interventions dans le domaine de la concurrence pourraient être renforcées, lorsqu'on peut supposer qu'une limitation de celle-ci maintient artificiellement un niveau élevé des prix. En outre, la formation et la réadaptation professionnelles pourraient être intensifiées. Dans certains pays membres, un abaissement des taxes sur certains biens de consommation est peut-être à envisager. De telles réductions pourraient porter principalement sur certains produits tropicaux et contribuer ainsi, en même temps, au développement des importations en provenance des pays producteurs de ces matières premières.

De plus, l'intention de maintenir le pouvoir d'achat de la monnaie pourra se manifester lorsque des décisions concernant le niveau des prix de produits agricoles importants devront être prises. La politique agricole commune devrait entraîner, dans diverses régions de la Communauté, un certain abaissement des prix des céréales et, de ce fait, une réduction du coût de l'alimentation. Il faut espérer que le problème du niveau communautaire du prix des céréales sera résolu en conséquence, ne serait-ce que pour éviter d'imposer une augmentation trop forte du coût de l'alimentation dans les pays membres où les prix des céréales sont relativement bas.

Enfin, dans la fixation des prix qui sont du ressort des pouvoirs publics, ceux-ci peuvent également tenir compte des impératifs actuels de la politique des prix. Il est évident que certains « ajustements » de prix et de tarifs pour des prestations de services de l'État et des entreprises publiques, tels qu'ils sont actuellement envisagés ou en discussion dans quelques pays membres, sont nécessaires pour éviter des subventions excessives, et éventuellement, pour assurer le financement des investissements des entreprises publiques.

Mais le choix du moment opportun revêt une importance particulière : étant donné que la hausse générale des coûts persiste, de tels relèvements de prix et de tarifs renforcent directement et indirectement les tendances à la hausse. Compte tenu du net ralentissement de l'expansion de la demande globale, ces relèvements peuvent cependant exercer également une certaine incidence négative sur l'expansion économique; ils augmentent, en effet, les coûts de production, réduisent à la fois les bénéfices, la marge d'auto-financement et, partant, la propension à investir. Les « ajustements » mentionnés ci-dessus peuvent ainsi avoir les mêmes effets que les augmentations de coûts par unité produite qui résulteraient de relèvements de salaires dépassant sensiblement et assez longtemps les progrès simultanés de la productivité. Aussi convient-il de les limiter au minimum strictement nécessaire.

En ce qui concerne l'évolution des salaires proprement dite et les problèmes qu'elle pose sur le plan de la politique des prix et de la politique d'expansion, il convient de se référer, pour l'essentiel, aux considérations développées à ce sujet dans les précédents rapports trimestriels. Certes, comme on l'a souligné, les données du problème varient considérablement d'un pays à l'autre. En outre, dans certaines régions de la Communauté, les problèmes évoqués semblent perdre quelque peu de leur importance du fait que la progression des charges salariales par unité produite pourrait se ralentir, tendance qui a été signalée à plusieurs reprises. Il n'en reste pas moins que cette stabilisation des charges salariales ne doit pas être attendue dans un avenir immédiat.

Dans ces conditions, il n'est sans doute pas inopportun de recommander une coordination de la politique salariale avec la politique économique générale, d'autant plus qu'il faut s'attendre à une légère atténuation des tensions sur le marché de l'emploi, par suite du ralentissement observé dans l'évolution de la demande, d'une certaine accélération des progrès de la productivité ainsi que, dans certains pays, en raison du mouvement naturel de la population active. Ainsi les conditions permettant de poursuivre une politique susceptible de maintenir l'évolution des salaires dans des limites compatibles à la fois avec l'objectif de la stabilité des prix et avec celui de la croissance économique, se sont-elles améliorées. Peut-être cette politique devrait-elle, à cet effet, être orientée moins que précédemment en fonction du passé, mais plutôt en fonction des possibilités futures. Il conviendra de se rappeler, à cet égard, que la tendance à l'expansion de l'activité économique s'est sensiblement affaiblie.

Il va de soi qu'une telle orientation vers l'avenir peut être considérablement facilitée par l'établissement, déjà décidé, de budgets économiques suffisamment détaillés et par une discussion de ceux-ci avec les partenaires sociaux.

II. LA SITUATION
DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

A. République fédérale d'Allemagne

L'expansion économique s'est poursuivie au second trimestre et, pour autant que l'on puisse déjà en juger, durant les mois d'été. Elle n'a cependant guère reçu d'impulsions particulières de la demande étrangère. Les dépenses d'investissements privés ont encore accusé une sensible augmentation, moins rapide toutefois qu'au premier trimestre. La demande des administrations s'est fortement développée. La consommation privée a notablement progressé, grâce surtout à la croissance toujours vigoureuse des revenus salariaux.

En dépit de vives tensions sur le marché du travail, la production et l'emploi ont de nouveau augmenté. La production industrielle a dépassé d'environ 5 %, au deuxième trimestre, le niveau qu'elle atteignait un an plus tôt. De plus, les importations se sont fortement accrues ; les excédents de la balance des paiements courants se sont encore réduits.

Les tendances à la hausse des prix se sont poursuivies. Celle-ci a été stimulée principalement par la raréfaction de l'offre de certains produits agricoles, en raison des conditions climatiques défavorables, mais également par les efforts déployés par les entreprises pour répercuter sur les prix, tout au moins en partie, l'augmentation des coûts salariaux.

Pour la fin de l'année et le premier semestre de 1963, on peut escompter, dans l'ensemble, une poursuite de l'expansion. Les exportations devraient marquer une légère croissance conjoncturelle. La progression des investissements d'équipement se ralentira encore quelque peu. Il semble, en effet, qu'une certaine réserve se manifeste en ce qui concerne les nouveaux projets d'investissements. Toutefois, dans le domaine de la construction, la demande excède de beaucoup les capacités actuelles, de telle sorte qu'un relâchement des tensions sur le marché n'est pas à prévoir pour le moment. Tandis que la consommation des administrations poursuivra sa forte expansion, la croissance des dépenses de consommation privée pourrait légèrement s'affaiblir.

Il semble que la production doive continuer de progresser. Les importations s'accroîtront encore, bien qu'à un rythme sensiblement ralenti. La hausse des prix devrait perdre de sa vigueur.

Au total, le produit national brut devrait, en 1962, augmenter de quelque 4 % en volume. Étant donné les perspectives actuelles, en ce qui concerne notamment les exportations, les investissements des entreprises et les possibilités d'accroissement de l'emploi, il faut plutôt s'attendre à une légère réduction du taux de croissance pour l'année 1963.

1. L'évolution au cours des derniers mois

Abstraction faite des variations saisonnières, les *exportations de biens et de services* n'ont marqué, au second trimestre, qu'une faible progression. D'après les statistiques douanières, les exportations de marchandises, en valeur, se sont situées à 3 % au-dessus de leur niveau d'un an plus tôt; ce taux est à peu près le même qu'au premier trimestre. En juillet-août toutefois, les résultats ont dépassé de 4,5 % ceux de juillet-août 1961. L'évolution des recettes provenant des échanges de services a été plus favorable que l'année précédente, grâce notamment aux dépenses des touristes étrangers.

Jusqu'à présent, l'expansion des dépenses sur le marché intérieur ne s'est que faiblement ralentie. L'évolution des *investissements fixes* accuse toutefois un certain fléchissement. C'est ainsi que le développement des investissements d'équipement a beaucoup perdu de sa vigueur depuis quelque temps. En effet, si les taux d'accroissement des chiffres d'affaires réalisés sur le marché intérieur par les industries essentiellement productrices de biens d'investissement sont encore assez élevés dans l'ensemble, ils ont cependant marqué un net recul du premier au second trimestre. En revanche, les investissements sous forme de construction, que des conditions climatiques défavorables avaient ralentis au cours des premiers mois de l'année, ont fortement augmenté.

Les *investissements sous forme de stocks* n'ont, au total, plus guère constitué un facteur d'expansion au cours des derniers mois. Il semble cependant que les industries transformatrices et le commerce aient cessé, pour quelques produits importants, notamment l'acier, de pratiquer une politique de déstockage. Les stocks de houille et de coke sur les lieux de production sont revenus, en juin, à leur niveau relativement bas de l'été 1958; cette résorption tient surtout à la limitation de l'extraction et au temps exceptionnellement froid qui a persisté pendant toute la première moitié de l'année. La vigoureuse expansion des dépenses de consommation a incité le commerce de détail à augmenter encore ses stocks.

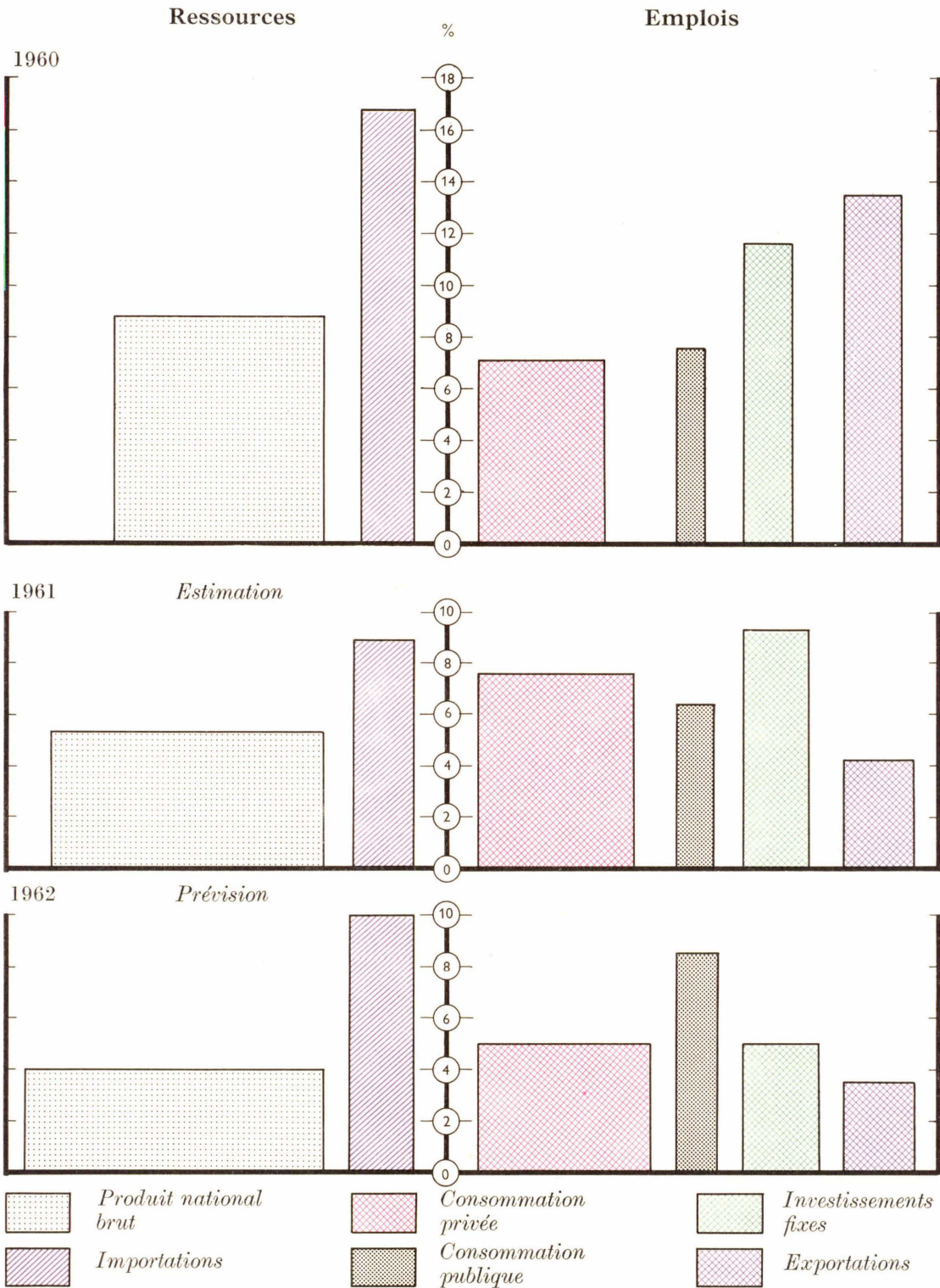
En effet, la vive progression des *dépenses de consommation privée* s'est poursuivie et même encore accélérée. Au deuxième trimestre, les chiffres d'affaires du commerce de détail ont dépassé de 13 % en valeur et de 8 % en volume le niveau atteint un an plus tôt; en juillet/août, ces taux de croissance ont été respectivement de 7 % et de 3 %; certains décalages saisonniers ont influencé vers le haut les chiffres du deuxième trimestre et vers le bas ceux de juillet/août.

Cette expansion de la consommation privée est due surtout à la forte augmentation du revenu disponible des ménages; en outre, la part de l'épargne dans cette augmentation a diminué (la part du revenu disponible des ménages consacrée à l'épargne a marqué un léger recul). Par rapport à la même période de l'an dernier, les salaires horaires conventionnels payés dans l'industrie ont progressé de 8,6 % au deuxième trimestre, soit presque autant qu'au premier. Les nouvelles conventions font cependant apparaître une tendance au ralentissement de la hausse des salaires; toutefois, l'augmentation des salaires effectivement payés a encore été plus rapide que celle des salaires conventionnels.

Comme les revenus de transfert ont, eux aussi, progressé sensiblement, le taux d'accroissement de la masse salariale, par rapport à la période correspondante de 1961, devrait, compte tenu de l'augmentation de l'emploi et de la réduction de la durée du travail, s'établir à 11 % environ au deuxième trimestre, alors qu'il était de 10 % au premier.

RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES

Variations en volume par rapport à l'année précédente



Les bases des colonnes sont proportionnelles aux valeurs des agrégats au cours de l'année précédente. Ceux-ci ne comprennent pas les données relatives à la Sarre et à Berlin. La Sarre est comprise à partir de 1961

Bien que le nombre de salariés ait encore augmenté, grâce surtout à l'embauche de main-d'œuvre étrangère, le *marché du travail* est resté caractérisé par des tensions considérables, en raison notamment des nouvelles réductions de la durée du travail prévues par les conventions collectives. Fin août, on ne comptait plus que 83 000 chômeurs, soit environ 0,4 % de la main-d'œuvre salariée disponible, ce qui constitue un nouveau record. Le nombre d'offres d'emploi insatisfaites était, à la même date, sept fois plus élevé.

La progression de la *production industrielle* s'est quelque peu accélérée. Son taux d'accroissement, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, est passé de 1,7 % au premier trimestre à 5,2 % au second; il convient toutefois d'observer que des conditions climatiques exceptionnellement défavorables avaient ralenti le développement de la production au début de l'année. En juillet, le taux de croissance de la production s'est élevé à 4,1 %. Il semble cependant que l'achèvement de nombreux investissements entrepris au moment du boom ait amélioré l'élasticité de la production, en dépit de la pénurie de main-d'œuvre. Au total, l'expansion eut été plus vigoureuse encore au cours des derniers mois si quelques industries produisant des biens d'investissement n'avaient, à l'inverse de tous les autres secteurs industriels importants, enregistré des baisses de production.

La *production agricole* a encore progressé, malgré les conditions climatiques défavorables des premiers mois de l'année. C'est ainsi que les récoltes paraissent avoir été, dans l'ensemble, meilleures que l'année dernière. La production animale, elle aussi, a de nouveau augmenté.

Les *importations de biens et de services* ont continué de se développer sensiblement; d'après les statistiques douanières, les importations de marchandises, au deuxième trimestre, ont dépassé de 10 % en valeur et même de 12 % en volume, celles de la période correspondante de l'année précédente. En juillet-août, l'augmentation en valeur a été de près de 14 %. Les importations de produits agricoles et de produits industriels finis ont encore été particulièrement importantes, tandis que les importations de matières premières demeuraient inférieures à leur niveau de l'année dernière. Les dépenses à l'étranger au titre des services ont fortement augmenté, par suite notamment de la progression des dépenses des touristes allemands.

En dépit de l'augmentation persistante de la production et du chiffre élevé des importations, la hausse des prix s'est poursuivie, en partie du fait du nouvel accroissement des coûts salariaux. Cependant, les majorations des prix à la production se sont nettement amoindries, mais cette tendance ne s'est manifestée dans l'indice du coût de la vie qu'au mois d'août, où il ne dépassait plus que de 2,9 % (en juillet + 4,3 %) le niveau atteint un an plus tôt.

La progression relativement faible des exportations, ainsi que la poursuite du vigoureux développement des importations, ont provoqué, au second trimestre, une nouvelle détérioration du solde de la *balance des paiements courants*. Compte tenu du déficit de la balance des prestations sans contrepartie, qui va en s'accroissant depuis quelque temps, la balance des opérations courantes (1) a accusé, au deuxième trimestre un déficit de 200 millions de DM, contre un déficit de 150 millions de DM au trimestre

(1) La balance des opérations courantes et la balance commerciale n'ont pas été rectifiées du montant résultant de l'incorporation dans les statistiques douanières des marchandises entreposées sous le régime de l'admission temporaire (premier trimestre 1962 : 411 millions de DM; deuxième trimestre 1962 : 54 millions de DM).

précédent et un excédent de presque 900 millions de DM au deuxième trimestre de 1961. La balance commerciale s'est soldée, au second trimestre, par un excédent de 940 millions de DM, au lieu de 1 700 millions de DM pour la même période de l'année précédente.

Les *réserves globales d'or et de devises* du système bancaire. (Banque centrale et banques commerciales) ont diminué de 360 millions de DM au deuxième trimestre, l'augmentation de 770 millions de DM des réserves de devises de la Banque centrale ayant été plus que compensée par la réduction, de l'ordre de 1 130 millions de DM, des avoirs en devises des banques commerciales.

La détérioration de la position en devises des banques commerciales est imputable, au premier chef, à d'importants rapatriements d'avoirs à l'étranger effectués en raison du rétrécissement des liquidités intérieures. Celles-ci n'ont pas seulement subi l'incidence du changement intervenu dans la situation de la balance des paiements : les opérations de trésorerie des administrations centrales ont de nouveau eu principalement un effet de contraction sur les liquidités intérieures. Cet effet a toutefois été bien moindre qu'au premier trimestre, étant donné qu'en général un fort accroissement des dépenses publiques est allé de pair avec un ralentissement de l'augmentation des recettes. En particulier, la situation de la trésorerie fédérale s'est sensiblement détériorée au second trimestre, aussi bien par rapport au trimestre précédent que par rapport à la période correspondante de 1961. C'est pourquoi, au début de juillet, l'État fédéral a dû, pour la première fois depuis longtemps, lancer sur le marché des capitaux un emprunt de 400 millions de DM, afin de couvrir ses besoins de financement.

L'expansion du *crédit* s'est un peu accentuée au deuxième trimestre. En particulier, le volume des crédits à moyen et à long terme accordés aux entreprises a sensiblement augmenté, ce qui tient en partie à la réduction des marges bénéficiaires des entreprises, qui limite leurs possibilités d'autofinancement.

2. Les perspectives

Bien que l'évolution des inscriptions de commandes en provenance de l'étranger ait été, dans l'ensemble, assez médiocre — leur montant a été, au deuxième trimestre, inférieur aux livraisons effectuées comme d'ailleurs à leur montant du deuxième trimestre de 1961 — les exportations pourraient de nouveau progresser un peu plus rapidement au cours des *prochains mois de l'année 1962*. En effet, comme la capacité de livraison augmente dans certaines branches, alors que la demande intérieure fléchit parfois dans le même temps, les entrepreneurs, dont les carnets de commandes étrangères demeurent souvent importants, devraient à nouveau concentrer davantage leurs efforts sur l'exportation. De plus, certaines impulsions pourraient émaner des réductions des droits de douane qui, vers la fin du premier semestre, ont été mises en vigueur à l'intérieur de la Communauté et aux Etats-Unis. Enfin, les exportations devraient également bénéficier de plus en plus des aides financières accordées aux pays en voie de développement et qui, jusqu'à présent, n'ont pas encore entraîné, dans la mesure escomptée, une augmentation des ventes dans ces pays.

L'expansion de la demande intérieure restera vive dans les prochains mois, mais l'écart entre la demande globale nominale et l'offre globale réelle pourrait se rétrécir encore. En particulier, l'accroissement de la *formation brute de capital fixe* pourrait de nouveau s'affaiblir quelque peu. Sans doute les carnets de commandes en provenance

du marché intérieur, qui, dans les industries produisant des biens d'investissement, se sont gonflés lors du boom d'investissement des dernières années, assurent-ils un nouveau développement des investissements d'équipement; mais, d'un autre côté, les entreprises se montrent prudentes dans leurs nouveaux projets d'investissements. C'est ainsi, que dans la construction mécanique, les inscriptions de commandes en provenance du marché intérieur ont été, au deuxième trimestre, inférieures de 12 % aux livraisons effectuées et qu'elles se sont situées à 10 % en dessous de leur niveau du deuxième trimestre de 1961. En plus d'autres facteurs (prévisions d'exportations moins optimistes que précédemment, intensification de la concurrence à l'étranger et sur le marché intérieur, par suite de l'élargissement des capacités), il semble bien que la hausse des coûts salariaux et la réduction consécutive des marges bénéficiaires aient sensiblement freiné la propension à investir des entrepreneurs. Alors qu'au début de l'année, d'après les résultats d'une enquête de l'I.F.O. sur les investissements, les chefs d'entreprise semblaient encore, plus qu'au cours des années précédentes, mettre l'accent sur l'élargissement des capacités, les résultats de la dernière enquête auprès des chefs d'entreprise indiquent que l'objectif de la rationalisation est redevenu nettement prépondérant.

Malgré l'évolution relativement modérée des permis de construire, les investissements sous forme de construction connaîtront encore une forte expansion, principalement en raison du nombre élevé de constructions en chantier et des autorisations déjà délivrées. Les permis de construire accordés pour des bâtiments à usage industriel et commercial ont encore dépassé de 2 % en cubage, au second trimestre, le chiffre atteint un an plus tôt, mais ce résultat paraît surtout imputable au fait que de très nombreuses autorisations ont été accordées, au mois de mai, pour des bâtiments visés par l'interdiction de construire qui est entrée en vigueur en juin. Quant à la construction de logements, le cubage représenté par les autorisations données au deuxième trimestre a été légèrement inférieur à celui de la période correspondante de l'année précédente, mais dans ce secteur précisément, l'excédent de travaux de construction demeurant à effectuer est particulièrement important. Les autorisations de construire accordées pour des bâtiments publics ont légèrement augmenté. Enfin, les investissements dans le secteur des communications devraient connaître de nouveau une forte expansion.

Bien que la résistance des entrepreneurs aux revendications salariales des syndicats se soit nettement raidie, les salaires et traitements augmenteront encore fortement, mais peut-être à un rythme ralenti. Aussi, la vive progression des *dépenses de consommation privée* devrait-elle également se poursuivre.

La *production industrielle* continuera vraisemblablement de marquer une tendance à l'expansion, d'autant plus que dans certains secteurs, comme la sidérurgie, où l'année dernière le cycle du stockage avait sérieusement entravé la production, une certaine amélioration de la demande a été constatée. Dans l'industrie automobile, la mise en service de nouvelles capacités de production et la mise en vente de nouveaux modèles pourraient également accélérer quelque peu le développement de la production. D'une façon générale, le rythme de croissance de la production pourrait à nouveau devenir plus rapide dans les secteurs où s'accroissent à présent les effets des investissements réalisés au cours des dernières années et où les carnets de commandes sont satisfaisants.

En revanche, le rythme d'accroissement des *importations* faiblira vraisemblablement vers la fin de l'année, étant donné notamment que l'expansion des importations

de produits agricoles, qui avait été particulièrement vigoureuse au cours de l'année agricole 1961/62 à cause des très mauvaises récoltes et en prévision de la mise en vigueur des premières mesures de la politique agricole commune de la C.E.E., devrait fléchir sensiblement.

En dépit de l'excédent de demande subsistant dans l'ensemble, et de l'augmentation des coûts salariaux par unité produite, qui persistera certainement dans le proche avenir, la hausse des prix pourrait encore se ralentir au cours des prochains mois. D'une part, dans un certain nombre de secteurs, l'écart entre la demande et l'offre paraît se résorber dans une mesure appréciable. D'autre part, ainsi qu'il a déjà été mentionné plus haut, l'augmentation des coûts salariaux se ralentit. D'après les résultats de l'enquête de conjoncture de la C.E.E., les entrepreneurs ne s'attendent plus, depuis quelque temps, qu'à des hausses de prix nettement moindres que celles qu'ils prévoyaient au début de l'année. Enfin, les prix de certains produits agricoles devraient subir de nouvelles corrections dans le sens de la baisse.

L'évolution observée depuis le début de l'année et les perspectives esquissées pour les prochains mois n'appellent pas de modifications essentielles des prévisions pour l'ensemble de l'année 1962, publiées dans le rapport n° 1/1962. Le taux de croissance du produit national brut devrait donc, en termes réels, se situer aux environs de 4 %, de même que celui de la production industrielle. La formation brute de capital fixe et la consommation privée pourraient, à prix constants, augmenter d'environ 5 %. Le développement des dépenses de consommation des administrations sera particulièrement vigoureux cette année. En revanche, le taux d'accroissement des exportations, en volume, sera seulement du même ordre que celui du produit national brut, si bien que, les importations augmentant fortement, l'excédent vis-à-vis de l'extérieur (au sens de la comptabilité nationale) se trouvera sensiblement réduit. Il y a toutefois une ombre à ce tableau assez satisfaisant dans l'ensemble : en 1962, la hausse du niveau des prix intérieurs aura été plus accentuée qu'au cours des années précédentes.

En ce qui concerne les tendances conjoncturelles qui se dégagent dès à présent pour l'année prochaine, il semble que la croissance économique doive se poursuivre au même rythme relativement lent, tout au moins au *premier semestre*. Les impulsions qui, au second semestre de 1962, émanent de la demande intérieure et notamment de la consommation privée et de la demande des administrations, subsisteront certainement en 1963. Les investissements sous forme de constructions, continueront aussi de se développer vigoureusement; leur taux de croissance en volume pourrait, si les conditions climatiques sont normales pendant la première moitié de l'année, être plus élevé qu'en 1962.

En revanche, l'évolution de la demande étrangère et des investissements privés des entreprises demeure un facteur qui pourrait modérer l'expansion. Au total, étant donné notamment la diminution de la capacité concurrentielle de l'industrie allemande, il semble que l'on ne puisse escompter une accélération sensible, par rapport à 1962, du rythme de progression des exportations, surtout si l'évolution conjoncturelle devait devenir moins favorable dans certains des pays où l'Allemagne trouve ses principaux débouchés.

Sans doute la propension à investir devrait-elle encore être stimulée par la progression de la demande intérieure finale, par la hausse des coûts, et aussi par la forte

pénurie de main-d'œuvre, l'activité ne devant guère augmenter en 1963, étant donné la persistance probable de la tendance à la réduction de la durée du travail. On peut toutefois se demander si les entrepreneurs, que le rétrécissement des marges bénéficiaires a déjà obligé d'accroître la part de leurs investissements financée par le crédit, iront beaucoup plus loin dans cette voie, d'autant plus que les possibilités et les conditions du crédit ne sont pas particulièrement favorables.

Étant donné ces perspectives, des mesures générales de politique monétaire et financière destinées à freiner la demande ne paraissent pas opportunes, même si la hausse des prix devait persister encore un certain temps en 1962; cette hausse est en effet due essentiellement aux répercussions de la « surchauffe » conjoncturelle des années précédentes, qui, pour le moment, se traduisent surtout par une augmentation des coûts. Les mesures en question ne pourraient plus guère influencer cette évolution, si ce n'est au prix d'une récession, dans l'hypothèse où l'intervention serait suffisamment énergique. Des mesures restrictives pourraient, au contraire, favoriser à moyen terme la hausse des prix, du fait qu'elles devraient toucher les investissements productifs. L'expansion des investissements, qui a sans aucun doute été excessive à certains moments, a déjà fait place à des tendances au fléchissement qui, si elles s'accroissent, pourraient un jour poser certains problèmes.

Il conviendrait donc, entre autres, pour assurer une croissance suffisante de la demande permettant la pleine utilisation des capacités de production dans les industries produisant des biens d'investissement, et pour favoriser ainsi le développement de la productivité, de mettre tout en œuvre pour ne pas gêner le financement des investissements des entreprises. A cet effet, il ne faut pas seulement pratiquer une politique appropriée de crédit et de taux d'intérêt, mais encore tenter de nouveaux efforts pour freiner, en modérant les majorations directes et indirectes de salaires, la hausse des coûts par unité produite. Il semble évident qu'une telle politique aurait également une incidence favorable sur les prix, notamment pour les biens et services destinés à la consommation privée.

Il est certain qu'étant donné les perspectives concernant la conjoncture et les prix, une politique d'expansion dans le domaine des finances publiques n'est pas de mise. En fait le Gouvernement fédéral a l'intention de maintenir la progression des dépenses publiques en-dessous du taux d'accroissement en valeur du produit national brut prévu pour 1963. Il serait nécessaire que, dans le cadre de cette politique, la limitation des dépenses porte en premier lieu sur celles qui influencent la demande sur les marchés du bâtiment, où il semble qu'en 1963, comme précédemment, la demande devrait être considérablement excédentaire. Il ne s'agit d'ailleurs pas tellement, en l'occurrence, des bâtiments publics eux-mêmes que des subventions directes et indirectes accordées en faveur de la construction de logements.

B. France

La croissance économique s'est maintenue au printemps et certainement aussi pendant les mois d'été. Sans doute, en raison de la forte contraction des débouchés dans la zone franc, n'a-t-elle plus reçu d'impulsion de la demande extérieure globale, mais la tendance de la demande intérieure est restée très nettement orientée vers l'expansion. Les investissements ont continué de progresser. L'augmentation la plus sensible semble toutefois avoir été enregistrée par la consommation privée ; en effet, l'accentuation de la hausse des salaires et les progrès de l'emploi se sont traduits par une majoration notable des revenus des ménages.

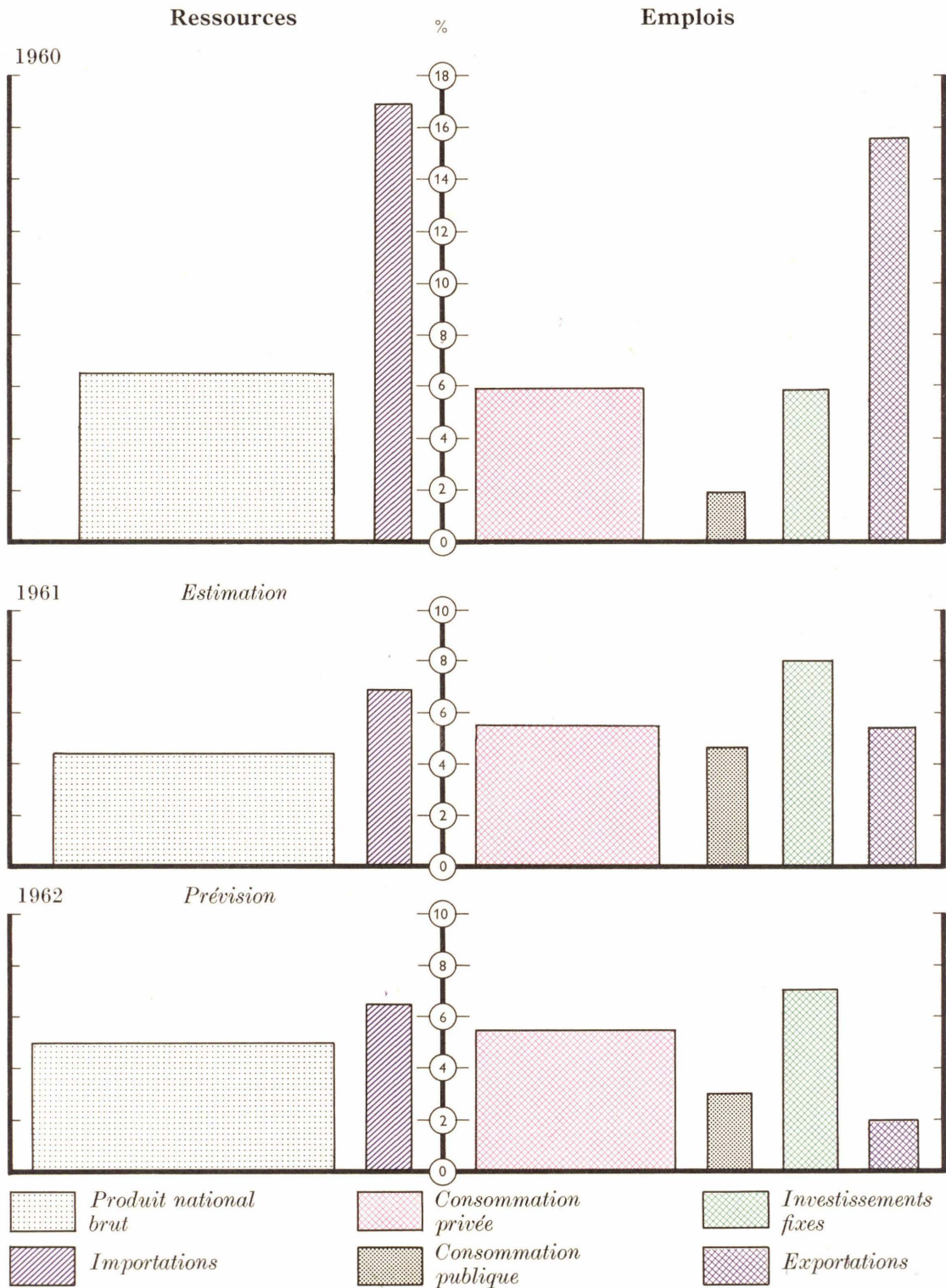
La production agricole n'a pas été particulièrement favorisée par les conditions climatiques. La production industrielle, en revanche, a sensiblement progressé, dépassant de 7,4 % son niveau du second trimestre de 1961. Il a été fait appel dans une plus large mesure aux importations pour compléter l'offre intérieure. La hausse des prix s'est poursuivie ; en juillet, les prix à la consommation dépassaient respectivement de 1,5 % et de plus de 6 % les niveaux observés en mars 1962 et en juillet 1961.

L'évolution de la balance des paiements est restée caractérisée par de forts excédents. Au cours des sept premiers mois de l'année, les avoirs nets en devises des institutions monétaires officielles se sont accrus d'environ 386 millions de dollars, bien que, au cours de la même période, les remboursements, le plus souvent anticipés, effectués au titre de la dette extérieure aient atteint 580 millions de dollars environ.

L'évolution relativement favorable de la conjoncture devrait se poursuivre au cours des derniers mois de 1962 et jusqu'en 1963, le dynamisme de l'expansion devant, comme auparavant, être essentiellement soutenu par la demande intérieure. En effet, les perspectives d'exportations ne paraissent pas très satisfaisantes, en raison à la fois de l'instabilité de la situation en Algérie et des incertitudes concernant la croissance économique dans certains pays tiers ; par contre, il existe encore suffisamment de stimulants pour que soient réalisés une nouvelle augmentation des investissements et surtout le maintien d'une forte progression de la consommation privée. Aussi, selon toute probabilité, ne devrait-il pas s'avérer nécessaire de stimuler la demande globale, dans un proche avenir, par des mesures spécifiques. Certes, à plus longue échéance, l'intégration des rapatriés d'Algérie dans le processus économique pourrait placer la politique conjoncturelle en face de tâches nouvelles. Pour l'instant toutefois, le problème le plus urgent semble être celui de la stabilisation des prix, à laquelle devrait contribuer l'orientation vers une politique nationale des revenus, inaugurée avec le « rendez-vous de septembre ».

RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES

Variations en volume par rapport à l'année précédente



Les bases des colonnes sont proportionnelles aux valeurs des agrégats au cours de l'année précédente

1. L'évolution au cours des derniers mois

La *demande extérieure* de biens et de services, qui s'était encore nettement développée au début de l'année, n'a plus stimulé, au second trimestre, l'expansion de la demande globale. Abstraction faite des variations saisonnières, les exportations de marchandises ont même marqué un léger fléchissement. D'après les statistiques douanières, leur taux d'accroissement par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente a diminué de + 6,1 % au premier trimestre à — 0,1 % au second trimestre. En juillet également, les exportations se sont maintenues au niveau atteint l'année précédente.

Cette évolution est imputable à de nouvelles et importantes régressions des ventes, non seulement en Algérie, mais aussi dans de nombreux autres pays et territoires de la zone franc. Par rapport aux mêmes périodes de 1961, le recul a été, en valeur, de 15 % au premier trimestre et de 30 % au second. Cependant, les exportations vers les pays extérieurs à la zone franc ont également accusé un certain ralentissement de leur progression au cours du printemps; leur taux d'accroissement est passé de 14 % à 10,5 % environ du premier au second trimestre. Certes, les ventes à la C.E.E. ont continué d'augmenter à peu près au même rythme qu'auparavant, mais les exportations à destination des autres pays industriels de l'Europe de l'Ouest ont évolué de manière quelque peu hésitante et les exportations vers les États-Unis pourraient même avoir marqué un certain fléchissement.

Les exportations de services ont sans doute également progressé par rapport au second trimestre de 1961.

La conjoncture a encore été fortement stimulée par la demande intérieure. Le développement des *investissements fixes* des entreprises semble s'être moins ralenti qu'on ne l'avait généralement craint au début de l'année, compte tenu de la pression croissante exercée sur les marges bénéficiaires. En tout état de cause, l'enquête effectuée par l'I.N.S.E.E. au début de juin a permis de réviser dans le sens d'une légère hausse les prévisions concernant l'industrie privée en 1962. Les investissements en matériel et bâtiments réalisés par les entreprises publiques, ainsi que les investissements directs de l'État ont également continué de progresser et la construction de logements a été favorisée par les conditions climatiques au second trimestre. Ainsi, dans l'ensemble, les investissements fixes devraient-ils avoir été notablement supérieurs au niveau atteint au second trimestre de 1961.

Les *investissements sous forme de stocks* n'ont sans doute pas été très élevés. Les entreprises du secteur industriel n'ont guère été incitées à accroître leurs stocks de matières premières, étant donné la situation de l'offre sur les marchés mondiaux. Si, eu égard à l'expansion de la production, les stocks de produits intermédiaires devraient, en revanche, avoir augmenté, les informations fournies par l'industrie et le commerce dans le cadre de l'enquête de l'I.N.S.E.E. permettent, par ailleurs, de conclure à un léger mouvement de déstockage pour les produits finis. Dans l'agriculture, l'évolution des stocks devrait avoir été essentiellement déterminée par des facteurs saisonniers.

Les dépenses de *consommation des ménages* ont sans doute augmenté à un rythme légèrement accéléré. En premier lieu, les revenus des salariés se sont fortement accrus,

en raison de nouvelles majorations des salaires et traitements et d'une légère progression des effectifs occupés. Par ailleurs, les revenus de transfert ont progressé plus rapidement, à la suite du relèvement de diverses prestations sociales et surtout de l'important programme d'aide mis en œuvre au bénéfice des rapatriés d'Algérie. En outre, les capitaux en provenance de l'Algérie ont probablement été utilisés, dans une certaine mesure, à des fins de consommation. Enfin, il ne paraît pas exclu que la part du revenu disponible des ménages affectée à l'épargne se soit réduite au cours du printemps. En tout cas, le montant net de l'épargne liquide et à court terme n'a atteint, au second trimestre, que la moitié de celui qui avait été enregistré à pareille époque de l'an dernier.

L'accroissement de la consommation a porté essentiellement, comme au premier trimestre déjà, sur les biens de consommation durables, en particulier les automobiles et certains appareils d'équipement ménager. Les ventes de textiles et de chaussures ont connu une nette reprise au début de la période des vacances.

La tendance des dépenses de *consommation publique* est restée orientée à la hausse, notamment en ce qui concerne les dépenses sous forme de salaires et traitements.

Tandis que, sur le marché des produits industriels, l'offre a pu s'adapter de manière relativement élastique à l'évolution de la demande, les tensions se sont visiblement aggravées sur le marché des produits agricoles. La *production agricole*, contrariée par un printemps assez froid, a, en outre, souffert de la sécheresse de l'été. La récolte de certains fruits et légumes a été moyenne en quantité et de qualité médiocre; quant à la production de viande, de lait et de produits laitiers, elle a été affectée par l'insuffisance de l'approvisionnement en fourrage.

La production industrielle, dans l'ensemble, a continué de progresser au second trimestre; elle a dépassé de 7,4 % le niveau qu'elle avait atteint un an plus tôt. Si l'augmentation de 1 % par rapport au trimestre précédent, calculée d'après l'indice désaisonnalisé de l'I.N.S.E.E., est inférieure de moitié à celle qui avait été enregistrée au premier trimestre, cette réduction est imputable à la très vive expansion de la production au cours de l'automne et de l'hiver 1961, consécutive au lancement des nouveaux modèles d'automobiles. Dans l'ensemble de l'industrie, la tendance conjoncturelle n'a toutefois pas marqué de véritable ralentissement depuis le début de l'année. Un certain fléchissement de la croissance n'a été ressenti que pour la production de textiles, de certains appareils ménagers et de quelques biens d'équipement; dans presque tous les autres secteurs, et en particulier dans l'industrie automobile et dans l'industrie chimique, l'expansion s'est poursuivie à un rythme parfois assez rapide. Dans les secteurs de la production et de la première transformation des métaux, une nette amélioration a été constatée. L'évolution de la production a correspondu, dans l'ensemble, au rythme des entrées de commandes. Le niveau des carnets de commandes et les délais de livraison sont restés pratiquement inchangés.

D'après les indications fournies par les entrepreneurs, la pénurie de main-d'œuvre s'est légèrement aggravée de mars à juin dans l'ensemble de l'industrie, bien que l'emploi de main-d'œuvre étrangère se soit fortement accru. La proportion des entreprises, pour lesquelles il est impossible ou difficile de développer la production par suite de cette pénurie, est passée de 31 % à 33 %. Après avoir accusé une tendance hésitante au premier

trimestre, le nombre des offres d'emploi non satisfaites a de nouveau sensiblement progressé. Certes, au cours des mois d'été, les demandes d'emploi non satisfaites ont-elles augmenté à leur tour, par suite à la fois d'un plus grand afflux de jeunes gens ayant achevé leur scolarité et de l'arrivée des rapatriés d'Algérie; cependant la main-d'œuvre disponible ne semble pas toujours correspondre à la structure de la demande, que ce soit en fonction de l'âge, ou selon les critères professionnel et géographique. La disparité existant sur le marché du travail entre la demande et l'offre est particulièrement sensible dans le secteur de la production et de la transformation des métaux, ainsi que dans le bâtiment.

Les *importations* de biens et services ont contribué un peu plus qu'au cours des premiers mois de l'année à l'accroissement de l'offre globale. En tout cas, selon les statistiques douanières et abstraction faite des variations saisonnières, les importations de marchandises (1) ont à nouveau progressé à un rythme plus rapide. Au second trimestre, elles ont dépassé de 7 à 8 %, en volume, le niveau de la période correspondante de l'année précédente. Le taux d'accroissement s'est même situé à environ 16-17 % en juillet. Ont augmenté, en particulier, les importations de produits alimentaires et de produits manufacturés de consommation, tandis que les achats de biens d'équipement accusaient un certain ralentissement. Le volume des importations de matières premières est resté inférieur à ce qu'il était un an plus tôt. Les achats de services, eux aussi, ont eu tendance à se développer, en raison de l'accroissement des revenus de facteurs versés à l'étranger et des dépenses de tourisme.

La poussée des *prix* s'est poursuivie. Sur les marchés des produits agricoles notamment, producteurs et distributeurs ont pu imposer de notables hausses de prix, de sorte que, au niveau des consommateurs, l'enchérissement des produits alimentaires a atteint, en juillet, 2,4 % depuis mars 1962 et 9,5 % depuis juillet 1961. En ce qui concerne les produits industriels, la situation du marché a également permis de répercuter en partie sur les prix la hausse continue des coûts salariaux par unité produite. Comme la tendance à l'augmentation s'est maintenue également dans le secteur des services, le niveau général des prix à la consommation s'est accru de 1,5 % de mars à juillet 1962; il dépassait de 6,3 %, en juillet, celui qui avait été atteint un an plus tôt. Le coût de la construction a également poursuivi son mouvement de hausse; la progression est de 4,9 % par rapport au second trimestre de 1961.

Compte tenu du fléchissement des exportations, de l'accroissement des importations et de la quasi-stabilité des termes de l'échange, la *balance commerciale* a de nouveau accusé, au cours du printemps, une tendance à la détérioration, qui s'était pourtant interrompue au premier trimestre. Cette évolution ne s'applique toutefois qu'aux échanges avec la zone franc, le commerce avec les autres pays continuant à donner lieu à de notables excédents. La *balance globale des paiements* s'est également caractérisée par une forte position créditrice. Bien que, au cours des sept premiers mois de l'année, les remboursements, le plus souvent anticipés, effectués au titre de la dette extérieure, n'aient

(1) Dans le cas présent, de même que pour l'évolution de la balance commerciale décrite ci-après, on a déduit des importations de janvier les chiffres correspondant à certains postes résiduels intéressant l'année 1961, et qui y avaient été ajoutés pour des raisons purement statistiques.

pas atteint moins de 580 millions de dollars, les réserves en or et en devises de la Banque de France et du Fonds de Stabilisation des Changes se sont accrues de 393 millions de dollars. L'ensemble des avoirs nets en devises des institutions monétaires officielles ont progressé, au cours de cette période, de 386 millions de dollars. En contrepartie, la position nette en devises des banques a diminué d'environ 100 millions de dollars depuis le début de l'année.

L'afflux net de devises, ainsi que le rapatriement de capitaux en provenance de la zone franc ont entraîné, au cours du second trimestre, un accroissement sensible des liquidités sur les marchés monétaire et financier. En outre, les opérations de caisse du Trésor, après avoir enregistré un excédent au premier trimestre, ont de nouveau donné lieu à un déficit. Aussi les tensions, qui s'étaient temporairement traduites par une forte augmentation des taux de l'argent au jour le jour, ont-elles rapidement disparu à partir du début de mai. Les crédits à l'économie ont de nouveau fortement augmenté, mais à un rythme moins rapide qu'à la même époque de l'année précédente. Le marché financier a été également moins sollicité qu'au cours du second trimestre de 1961, mais uniquement en raison du fait que certains emprunts émis par des organismes collecteurs d'épargne et par des collectivités publiques ont eu lieu plus tôt que l'année précédente. Les recours de l'industrie au marché financier ont continué d'être supérieurs à ceux de l'an dernier.

2. Les perspectives

Il n'y a pas lieu de s'attendre, pour les *derniers mois de 1962*, à une modification sensible de la situation conjoncturelle en général. L'évolution de la demande, de la production et de l'emploi restera, dans l'ensemble, orientée à l'expansion.

Toutefois, les impulsions émanant de la *demande extérieure* ne devraient être qu'extrêmement faibles. Même si la situation en Algérie devait bientôt se stabiliser, il ne faut plus guère escompter, avant la fin de l'année, une reprise durable des ventes à ce pays. Il est à craindre que, même à plus longue échéance, on n'enregistre en Algérie, comme dans de nombreux autres pays et territoires de la zone franc, un certain resserrement des possibilités de vente pour les produits français. Le développement futur des exportations vers les pays extérieurs à la zone franc est également affecté par certains facteurs d'incertitude, ayant trait notamment aux perspectives d'expansion aux États-Unis et dans certains pays de l'A.E.L.E. Enfin, bien que les débouchés dans les pays membres de la C.E.E. semblent encore devoir s'élargir, les prévisions des entrepreneurs, en ce qui concerne leurs exportations, se sont détériorées dans l'ensemble. D'après les résultats de l'enquête de conjoncture de la C.E.E., les entrées de commandes étrangères s'effectuent à un rythme plus lent et les carnets de commandes à l'exportation sont jugés quelque peu moins favorables qu'il y a quelques mois.

■ La demande intérieure devrait, en revanche, rester en forte progression. Les *investissements fixes* des entreprises seront déterminés par l'existence de programmes d'équipement relativement importants dans l'industrie privée et dans les entreprises publiques. Il pourrait s'y ajouter une accentuation de la propension à investir des agriculteurs, dont les revenus se sont quelque peu améliorés : en effet, comparées à l'an dernier, leurs ventes se sont accrues, non seulement en volume, mais plus encore en valeur, du fait de la hausse des prix à la production. En ce qui concerne la construction de logements, l'afflux des

rapatriés d'Algérie constitue un stimulant supplémentaire et nécessite une intensification des dépenses dans ce secteur. Les programmes publics de construction ont déjà été élargis : sur les 50 000 logements additionnels dont la construction a été envisagée jusqu'à présent, 15 000 doivent être mis en chantier avant la fin de l'année.

La *consommation privée* sera particulièrement favorisée par l'accroissement continu des revenus. Surtout, de nouvelles augmentations de salaires sont attendues, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, car les revendications des syndicats seront facilitées, psychologiquement, par l'augmentation du coût de la vie observée récemment et, pratiquement, par la position des travailleurs sur le marché de l'emploi. L'accroissement des transferts publics effectués notamment en faveur des rapatriés d'Algérie devrait aussi donner une impulsion supplémentaire à la consommation privée.

Étant donné les perspectives ayant trait à l'évolution de la demande, la *production industrielle* poursuivra sans doute ses progrès. La pénurie de main-d'œuvre pourrait toutefois constituer, pendant quelque temps au moins, un certain goulot d'étranglement. Certes, les jeunes gens nés au cours des années de forte natalité de l'après-guerre apparaissent désormais sur le marché du travail; en outre, la réduction de la durée du service militaire fera peu à peu sentir ses effets; mais, en contrepartie, l'immigration nette d'Algériens qui, en 1961, s'était élevée à plus de 33 000 travailleurs, pourrait quelque peu diminuer. Une intégration rapide des rapatriés d'Algérie dans le processus de production pourrait enfin être rendue plus difficile par l'insuffisance momentanée de leur mobilité régionale et professionnelle.

Il sera encore fait appel dans une large mesure aux *importations* pour compléter l'offre intérieure. Si les résultats de la récolte correspondent sensiblement à ce que l'on peut attendre, une réduction des achats de denrées alimentaires à l'étranger pourrait être envisagée; en revanche, les importations de produits industriels finis et semi-finis devraient continuer à progresser.

Compte tenu de ces perspectives et des résultats déjà obtenus au cours du premier semestre, il est permis d'escompter, pour l'ensemble de l'année 1962, un accroissement en volume du produit national brut qui pourrait atteindre, par rapport à 1961, le taux de 5 % prévu au début de l'année dans le rapport n° 1/1962. Certes, en raison de la situation défavorable des débouchés dans la zone franc, le taux d'accroissement des exportations de biens et services a dû être fortement réduit, mais l'augmentation à un rythme accéléré des revenus des ménages permet de fixer pour la consommation privée un taux de progression légèrement plus élevé que celui prévu au printemps.

Dans la mesure où les perspectives d'évolution pour l'année prochaine se dessinent déjà, elles laissent espérer, du moins pour les *premiers mois de 1963*, une poursuite de l'expansion économique. Sans doute, les perspectives de développement ne sont-elles plus considérées comme très favorables pour l'ensemble des exportations françaises, mais, en tout état de cause, il devrait subsister suffisamment de stimulants internes pour assurer l'expansion de la demande globale. En ce qui concerne les investissements fixes, il est possible qu'à l'heure actuelle l'industrie ne soit pas particulièrement incitée à effectuer de nouveaux investissements d'extension, mais elle devrait ressentir de façon plus pressante la nécessité de compenser les augmentations de coûts et de maintenir sa compé-

tivité au moyen d'investissements de rationalisation. En tout cas, les entreprises publiques continueront d'accroître leurs dépenses en matériel et bâtiments d'après les programmes existants. Dans le secteur de la construction de logements, la demande supplémentaire d'habitations pour les rapatriés d'Algérie devrait faire pleinement sentir ses effets en 1963. Il faut également s'attendre à un accroissement notable des investissements directs des administrations. D'autre part, les premières prévisions budgétaires pour 1963 permettent d'envisager une nouvelle augmentation des dépenses de consommation publique. Enfin — et ce facteur n'est pas le moins important — la consommation privée continuera de progresser, car l'accroissement persistant des revenus se maintiendra certainement. Les conditions nécessaires à une nouvelle progression de la production et de l'emploi sont ainsi réunies.

C'est pourquoi, selon toute probabilité, il ne devrait pas être nécessaire, dans les prochains mois et même d'ici 1963, de stimuler la demande globale par des mesures spécifiques. Le rôle de la politique conjoncturelle devrait consister, au contraire, à maintenir entre les divers éléments de la demande une relation optimale permettant d'assurer une expansion équilibrée. Ainsi, l'intégration souhaitable des rapatriés d'Algérie dans le processus de production ne pourra être réalisée qu'au moyen d'une intensification des efforts d'investissements et ce souci devrait l'emporter sur la propension des administrations et des ménages à développer leur consommation, aux dépens de la marge d'expansion encore disponible. C'est surtout lors des décisions sur le financement des dépenses publiques supplémentaires qu'il faudra tenir compte de cet impératif. Pour l'instant, ces dépenses semblent toutefois se maintenir encore dans le cadre de l'accroissement des recettes escompté en fonction de l'expansion économique et des hausses de prix, de telle sorte que le projet de Loi de Finances pour 1963 ne devrait présenter que le découvert traditionnel de 7 milliards de nouveaux francs. Un dépassement des dépenses n'est cependant pas exclu, en particulier si les hypothèses relatives au nombre des rapatriés d'Algérie et aux difficultés de leur incorporation dans l'activité économique ne devaient pas se réaliser. Certes, des augmentations d'impôts répondraient alors à la nécessité d'une « péréquation des charges » ; mais, dans les circonstances présentes, elles ne seraient judicieuses, du point de vue conjoncturel, qu'à la condition de frapper seulement les revenus des ménages, de ne pas faire peser, en tant que constituant des coûts, une charge supplémentaire sur les marges bénéficiaires des entrepreneurs ou de ne pas se répercuter sur les prix.

En tout état de cause, l'évolution des marges bénéficiaires requiert dès maintenant l'attention toute particulière des instances responsables de la politique conjoncturelle. En effet, les coûts salariaux par unité produite dans l'industrie ont continué à augmenter à un rythme plus rapide que les prix correspondants. Une persistance de cette disparité pourrait compromettre la propension à investir des entrepreneurs, surtout si ces derniers n'ont pas la faculté de satisfaire leurs besoins de financement en faisant appel à des capitaux extérieurs provenant d'épargnes supplémentaires. Une solution pourrait être recherchée dans le cadre de la « politique nationale des revenus » que l'on s'efforce de réaliser, car une accélération, voire même une poursuite de la hausse des prix n'est évidemment pas souhaitable. C'est pourquoi il faut espérer que, déjà lors du « rendez-vous de septembre », des résultats positifs seront obtenus grâce à la collaboration consciente et effective de tous les groupes sociaux.

Cela est d'autant plus important que, dans le cas contraire, la hausse des prix se poursuivrait certainement. Tandis que, pour les produits alimentaires, une certaine accalmie peut désormais être envisagée, le climat des prix en ce qui concerne les produits industriels s'est à nouveau récemment détérioré. Une réduction sensible des droits de douane et de nouveaux efforts visant à renforcer la concurrence intérieure en raccourcissant et en modernisant les circuits de distribution pourraient parfaitement exercer sur les prix un effet de stabilisation.

C. Italie

L'affaiblissement de la croissance économique s'est poursuivi au printemps ; les pertes de production causées par des grèves y ont toutefois contribué. Tandis que la demande étrangère de biens et services a progressé à un rythme plutôt ralenti et que l'évolution des investissements s'est montrée hésitante, il semble que la consommation privée ait de nouveau nettement stimulé l'expansion. La hausse rapide des salaires a persisté.

La production industrielle, abstraction faite des variations saisonnières, n'a presque plus augmenté, en raison surtout des grèves déjà mentionnées. Elle a néanmoins encore dépassé de près de 10 %, au deuxième trimestre, son niveau de la période correspondante de l'année précédente ; au premier trimestre, l'augmentation avait atteint 12 %.

La hausse des prix s'est nettement poursuivie au deuxième trimestre, mais elle est principalement imputable à un nouvel enchérissement des produits alimentaires. Par rapport à la période correspondante de l'année précédente, les prix du commerce de gros ont augmenté de 3,3 % en juin, et l'indice des prix à la consommation de 4,7 %. Sur la base de l'échelle mobile des salaires, les indemnités de vie chère ont été l'objet de fortes augmentations le 1^{er} mai et le 1^{er} août. Etant donné que depuis peu les perspectives de récoltes sont devenues considérablement moins favorables, il n'est peut-être plus permis d'escompter une sensible atténuation des tendances à la hausse des prix vers la fin de l'année.

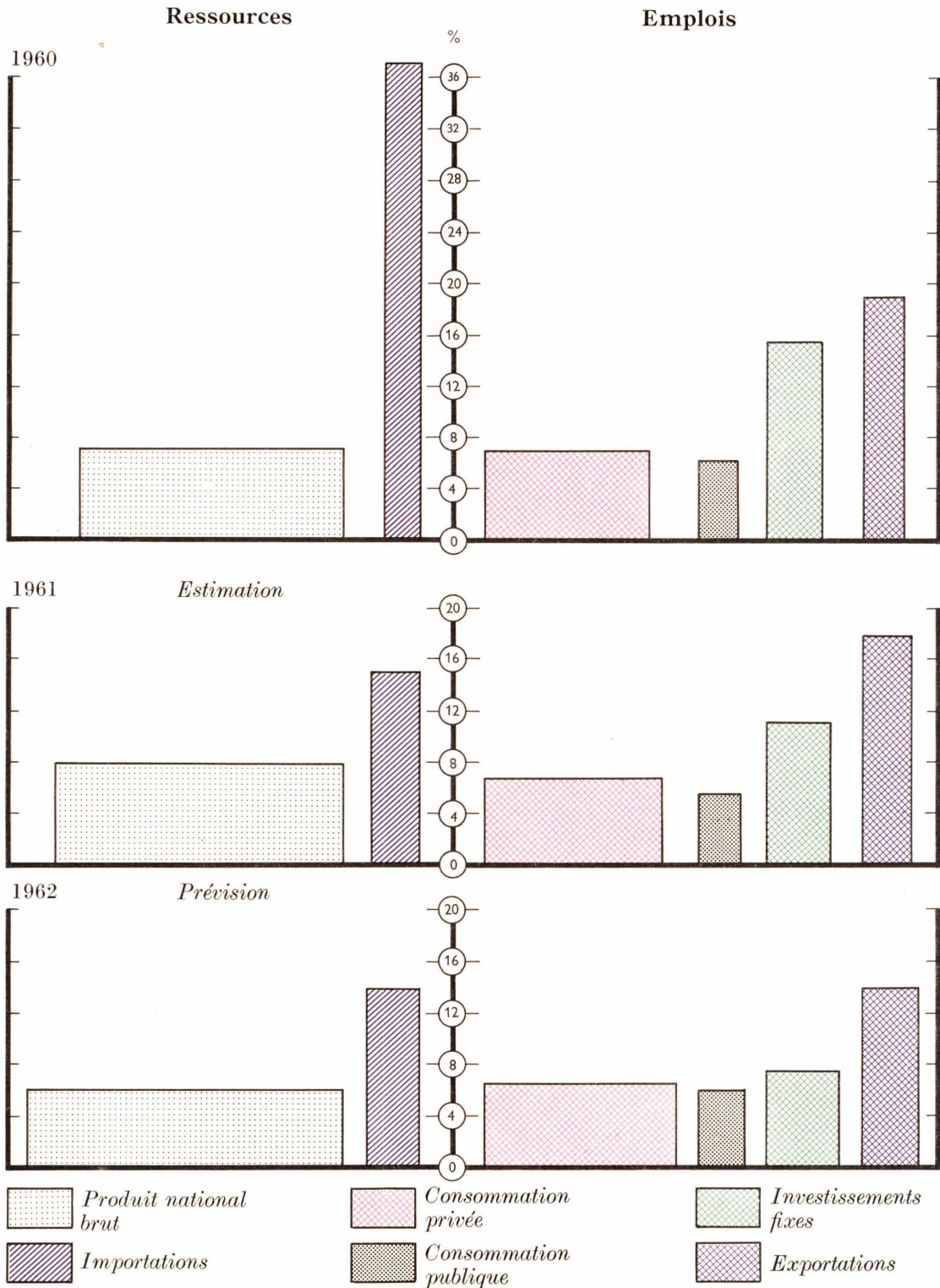
Malgré l'amélioration, habituelle en cette saison, de la balance des paiements courants (sur la base des règlements), les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles ont encore diminué de 40 millions de dollars au second trimestre, par suite de certaines sorties de capitaux. Mais elles auraient de nouveau accusé une sensible augmentation en juillet si des paiements exceptionnels n'avaient été effectués.

L'expansion devrait se poursuivre, à son rythme ralenti, jusqu'à la fin de 1962 ; toutefois, en raison surtout de la rapide expansion enregistrée au dernier trimestre de 1961, il semble bien que le produit national brut augmentera de quelque 6 % et la production industrielle de 9 %.

Les perspectives d'évolution pour l'année prochaine sont toujours orientées vers l'expansion. Outre les impulsions qui continuent de lui être imprimées par la consommation privée et la demande étrangère, l'expansion devrait être vigoureusement soutenue par les investissements publics. Dans ces conditions, et bien que la propension à investir paraisse pour l'instant marquer un léger fléchissement, les investissements privés pourraient à nouveau se développer un peu plus rapidement. Ceci implique toutefois une politique souple de crédit et de finances publiques, les marges d'autofinancement accusant un certain rétrécissement. De nouvelles mesures tendant à favoriser les importations peuvent, tout comme la réduction supplémentaire des droits de douane qui vient d'être effectuée, contribuer au maintien de la stabilité du niveau des prix.

RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES

Variations en volume par rapport à l'année précédente



Les bases des colonnes sont proportionnelles aux valeurs des agrégats au cours de l'année précédente

1. L'évolution au cours des derniers mois

La *demande étrangère* de biens et services s'est encore développée au deuxième trimestre de 1962. Mais son expansion, qui avait été, il est vrai, exceptionnellement vigoureuse vers la fin de l'année dernière, paraît de nouveau s'être légèrement ralentie. Sans doute, d'après les statistiques douanières, le taux de croissance des exportations de marchandises, par rapport aux mêmes périodes de l'an dernier, est-il passé de 15,9 % en valeur, au premier trimestre, à 16,3 % au second. Les exportations de services semblent cependant avoir progressé plus lentement pendant la même période, en dépit de l'expansion toujours vive des recettes provenant du tourisme.

Les exportations de quelques biens d'investissements importants se sont développées à un rythme accéléré.

Les exportations de textile et d'articles d'habillement ont également accusé des taux de croissance élevés et en progression. En revanche, l'expansion s'est ralentie en ce qui concerne les exportations de produits alimentaires, de produits métallurgiques, de moyens de transport, et aussi de produits agricoles. Les exportations de moyens de transport vers les autres pays de la Communauté pourraient toutefois avoir été influencées par un certain attentisme de la clientèle avant la réduction de 10 % des droits de douane qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet.

La légère accélération des exportations de marchandises, enregistrées au deuxième trimestre, est exclusivement imputable aux ventes aux pays en voie de développement. On note, en revanche, un léger ralentissement de la croissance des exportations vers les autres grands groupes de pays, et entre autres, pour la première fois depuis longtemps, vers les autres pays de la Communauté.

La demande intérieure a également continué de progresser. Tel a été le cas pour les *investissements fixes*, bien que leur tendance à l'expansion paraisse à présent s'être nettement affaiblie. Du premier au second trimestre, le taux d'accroissement de la production, vis-à-vis des périodes correspondantes de l'an dernier, a baissé dans la construction mécanique, mais ce fléchissement tient en partie à des facteurs accidentels. Un ralentissement du rythme de production a également été enregistré pour les moyens de transport utilisés à des fins d'investissement. Par ailleurs l'évolution relative des importations et des exportations de biens d'équipement ne paraît pas avoir compensé ce ralentissement de l'expansion de la production. En tout cas, le rendement de la taxe sur le chiffre d'affaires perçue sur les ventes intérieures de quelques biens d'investissement importants n'a plus dépassé que de 13 % au deuxième trimestre, contre 18 % au premier, son niveau de la période correspondante de l'année précédente.

Quant aux investissements sous forme de construction, leur évolution semble également avoir été assez hésitante au deuxième trimestre. Il est vrai que le nombre de pièces achevées n'est plus inférieur que de 10 % — au lieu de 13 % au premier trimestre — aux résultats atteints un an plus tôt. De plus, la construction de bâtiments à usage industriel et commercial, en volume, semble être revenue à son niveau de la même période de l'an dernier, alors qu'elle avait accusé une baisse de 7,5 % au premier trimestre. Enfin, le taux de croissance de la production de ciment a atteint près de 19 % d'une année à l'autre, contre 7 % au premier trimestre. Mais, d'autre part, il convient de tenir compte du fait qu'au premier trimestre de 1962 l'activité dans le secteur de la construction avait été sensiblement entravée par les intempéries, alors que l'année précédente, le temps sec

et doux avait, au contraire, permis un démarrage précoce des travaux. L'évolution conjoncturelle au printemps de 1962 a donc été indubitablement moins favorable qu'il ne ressort, à première vue, de la comparaison des taux de croissance d'une année à l'autre. Ceux-ci ont même nettement baissé pour les ventes de matériaux de construction sur le marché intérieur et pour la production de charpentes métalliques. Les travaux publics, bâtiments d'habitation exclus, qui, en dépit de conditions climatiques défavorables, avaient encore dépassé de près de 5 %, en valeur, au premier trimestre, leur niveau de la période correspondante de l'année précédente, ont été, en avril-mai, inférieurs de 17,5 % à leur niveau d'avril-mai 1961.

De plus vives impulsions semblent avoir émané de la *demande de consommation privée*. La masse salariale doit de nouveau avoir augmenté sensiblement. En effet, l'emploi a encore progressé et surtout, le revenu par tête s'est fortement accru. Dans l'industrie et le commerce, les salaires minima conventionnels, allocations familiales comprises, ont, au deuxième trimestre, dépassé respectivement de 7,6 % et 5,2 % leur niveau du même trimestre de l'an dernier; l'accroissement a même atteint 12,9 % dans le secteur des transports et 18,4 % dans l'agriculture. Les traitements des agents de l'État ont dépassé de 13,2 % leur niveau de l'année précédente. La progression des salaires effectivement versés a vraisemblablement été plus vive encore que celle des salaires conventionnels. Les indemnités de vie chère ont été sensiblement relevées au mois de mai, en vertu de l'accord sur l'échelle mobile des salaires. En juillet, les pensions versées au titre de la sécurité sociale ont également été augmentées d'environ 300 milliards de liras.

Contrairement à ce qui s'était passé au premier trimestre, la *production agricole* a été favorisée par le temps au cours des trois mois suivants. Aussi la récolte de blé a-t-elle de nouveau été bonne. En revanche, les perspectives initialement très optimistes pour les autres récoltes ont été considérablement modifiées à la suite de la sécheresse persistante qui a caractérisé le troisième trimestre. D'autre part, il est douteux que la production animale ait de nouveau été orientée à l'expansion.

L'indice désaisonnalisé de la *production industrielle* (I.S.C.O.), qui avait encore progressé de 1,6 % au premier trimestre, en dépit de la croissance exceptionnelle enregistrée précédemment, n'a plus augmenté notablement au deuxième trimestre. Dans le même intervalle, le taux de croissance d'une année à l'autre est tombé de 12 % à près de 10 %. Les grèves déjà mentionnées ont toutefois entraîné de sensibles pertes de production, de sorte que la tendance conjoncturelle à l'accroissement pourrait fort bien s'être maintenue. La disparité entre la croissance des dépenses d'investissement et le développement de la demande de consommation privée se reflète nettement dans l'évolution de la production industrielle, même si l'on tient compte du fait que l'industrie des biens d'investissement a été particulièrement touchée par les grèves. En effet, alors que la production de biens d'investissement, abstraction faite des variations saisonnières, a diminué, celle de l'industrie de biens de consommation a maintenu sa tendance à l'expansion.

Dans certains cas, d'une manière localisée dans l'industrie de la construction par exemple, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée pourrait avoir entravé quelque peu l'expansion de la production. A l'exception peut-être de l'industrie des machines-outils, les capacités de production ont été suffisantes dans tous les secteurs industriels; en moyenne, leur degré d'utilisation pourrait même avoir baissé.

D'après la dernière enquête effectuée par l'ISTAT, en juillet dernier, l'augmentation du nombre de travailleurs salariés a également été moins rapide. Néanmoins, le chômage s'est de nouveau réduit considérablement : d'après les statistiques du Ministère du Travail, le nombre de chômeurs était, au deuxième trimestre, inférieur de 18 % à celui qui avait été enregistré un an plus tôt.

L'expansion persistante de la demande a entraîné un nouvel accroissement, peut-être un peu ralenti, des *importations de biens et de services*. En tout cas, l'indice des importations de marchandises (ISTAT) accusait, en avril-mai, une augmentation de 10,6 % en volume, contre 11,2 % au premier trimestre, par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Cependant, la valeur moyenne de ces importations ayant légèrement augmenté, leur taux de croissance en valeur, par rapport aux mêmes périodes de l'an dernier, a même marqué une très faible progression, passant de 10,6 % au premier trimestre à 11,0 % au second. Quant au taux de croissance des importations de services, il pourrait, d'après les statistiques de l'Office des Changes, avoir légèrement diminué.

Les importations de produits agricoles, textiles et alimentaires ont augmenté à un rythme accéléré, en raison de l'expansion particulièrement vigoureuse des dépenses de consommation privée. La forte régression du taux de croissance des importations de véhicules, par rapport au niveau atteint un an plus tôt, paraît, en grande partie, imputable à l'attente de la réduction des droits de douane.

Les importations en provenance des pays tiers industriels et des pays d'Europe orientale ont progressé à un rythme accéléré au deuxième trimestre. Il faut toutefois en excepter les importations de marchandises en provenance des États-Unis, qui ont même été inférieures au niveau qu'elles atteignaient un an plus tôt.

La vigoureuse hausse de *prix* observée depuis l'automne dernier s'est poursuivie au deuxième trimestre. Après avoir augmenté de 1,5 % de décembre 1961 à mars 1962, les prix de gros ont encore monté de 0,6 % le trimestre suivant. Les majorations correspondantes des prix à la consommation ont été respectivement de 1,6 % et 1,2 %. A la fin de juin, les prix de gros dépassaient donc de 3,3 % et les prix à la consommation de 4,7 % leur niveau de juin 1961; quant au coût de la vie, son taux d'accroissement, par rapport à juin 1961, atteignait même 5,8 %. Cette hausse des prix, au deuxième trimestre, est en grande partie imputable au mauvais temps qui, en Italie comme ailleurs, a régné pendant les premiers mois de l'année, provoquant un fort enchérissement de certains produits alimentaires importants, tels que les primeurs. En revanche, bien que les coûts salariaux par unité produite paraissent de nouveau avoir augmenté, les prix des biens d'investissement finis n'ont accusé que de très faibles hausses; les prix des « matières auxiliaires » ont continué de baisser.

D'après les statistiques douanières, la *balance commerciale* a marqué, au deuxième trimestre, une amélioration conjoncturelle; le solde négatif des échanges de marchandises, qui se chiffrait à 316 millions de dollars, a également été un peu moins important qu'à pareille époque de l'an dernier, où il avait atteint 331 millions de dollars. Malgré le vigoureux accroissement des recettes provenant des échanges de services, l'amélioration saisonnière de la balance des opérations courantes (sur la base des règlements) n'a cependant été qu'assez faible, les termes de paiement s'étant détériorés. De plus, tandis qu'au cours des années précédentes, les mouvements de capitaux s'étaient soldés par des entrées nettes

de devises, les sorties de capitaux ont de nouveau prédominé au deuxième trimestre. De ce fait, et contrairement aux résultats de la même période de l'année précédente, la balance des paiements s'est soldée au deuxième trimestre, sur la base des règlements, par un déficit de 25 millions de dollars. Les *réserves d'or et de devises* des autorités monétaires ont donc encore diminué — de 40 millions de dollars — et ont ainsi été ramenées à 3.239 millions de dollars. En juillet, elles ont de nouveau baissé de 87 millions de dollars; toutefois des remboursements anticipés de dettes aux États-Unis, pour un montant de 178 millions de dollars, ont été effectués au cours de ce mois.

Conjuguée avec de nouveaux excédents de trésorerie de l'État et avec l'augmentation saisonnière de la circulation fiduciaire, cette évolution de la balance des paiements a entraîné, au deuxième trimestre, une certaine diminution de la *liquidité bancaire*. Cependant, les banques ont pu accroître encore le volume de leurs crédits, grâce notamment à la politique de crédit apparemment assez souple des autorités monétaires. C'est ainsi que l'octroi de crédit et l'achat d'actions par les banques spécialisées dans les opérations à court terme ont dépassé d'un quart, au deuxième trimestre, leur niveau d'un an plus tôt. L'expansion accélérée de la demande de crédit s'explique par une certaine réduction des possibilités d'autofinancement des entreprises, due elle-même au fait que l'augmentation du coût salarial par unité produite a été plus rapide que la hausse des prix à la production. L'expansion particulièrement vigoureuse du volume du crédit à court terme a tenu également à l'évolution du *marché financier*, qui, en raison notamment de la décision de nationaliser le secteur de l'électricité, a été caractérisée par une forte baisse des cours. Le taux de rendement des Bons du Trésor, qui était en régression depuis l'automne 1961, a vivement progressé en mai et juin, et n'a baissé de nouveau que légèrement au mois de juillet.

2. Les perspectives

La conjoncture devrait rester caractérisée, pendant la deuxième moitié de l'année, par une expansion relativement modérée.

En ce qui concerne la *demande extérieure*, les perspectives paraissent encore assez favorables. Sans doute les résultats de l'enquête conjoncturelle effectuée par l'ISCO-Mondo Economico, dans le cadre du programme commun de la C.E.E., pourraient-ils donner à penser que les carnets de commandes en provenance de l'étranger ont plutôt diminué davantage au deuxième trimestre. Mais la moitié des entrepreneurs contactés considèrent encore ces carnets comme normaux, et 17 % d'entre eux ont même déclaré que leurs carnets étaient particulièrement bien garnis. D'après l'enquête semestrielle effectuée indépendamment par le « Mondo Economico », presque la moitié des correspondants — entrepreneurs et représentants d'autres milieux économiques — prévoient un accroissement des exportations, tandis que 40 % d'entre eux s'attendaient à une stagnation. De fait, étant donné le projet d'augmentation de la dotation du Fonds public de garantie des exportations, la nouvelle réduction des droits de douane intracommunautaires, entrée en vigueur le 1^{er} juillet, une conjoncture mondiale qui, dans l'ensemble, n'est pas défavorable, et surtout la position concurrentielle encore relativement forte de l'Italie, il est permis d'escompter pour la seconde moitié de l'année une nouvelle expansion des exportations de marchandises. A celle-ci devrait s'ajouter, dans le secteur des services, un nouveau et considérable développement du tourisme étranger.

Ces perspectives en ce qui concerne la demande extérieure, l'accroissement sans aucun doute vigoureux des dépenses de consommation privée et la nécessité de rationalisation découlant de l'augmentation des coûts salariaux, qui désormais est également sensible en Italie, permettent de penser que les *investissements* se maintiendront à un niveau élevé. Les résultats des enquêtes déjà mentionnées indiquent, en effet, que les carnets de commandes en provenance du marché intérieur sont encore assez importants dans l'industrie des biens d'investissement, bien qu'ils aient tendance à se réduire. En même temps, les travaux publics devraient désormais se développer sensiblement; d'ailleurs, l'exécution d'importants projets sera sans doute entreprise en automne. Peut-être, les perspectives d'expansion de la construction de logements sont-elles redevenues un peu plus favorables.

La perspective d'un nouveau et considérable développement de la *consommation privée* résulte surtout de l'accroissement des revenus et des progrès encore attendus dans ce domaine. Outre les majorations de salaires déjà accordées, ou qui doivent l'être en vertu des conventions collectives nouvellement conclues, de l'alignement progressif des salaires féminins sur les salaires masculins, et aussi du redécoupage par étapes des zones de salaires, il est à prévoir que le nouveau relèvement des indemnités de vie chère, au mois d'août, et les rajustements de pensions déjà mentionnés, entraîneront un développement des dépenses de consommation. Les augmentations de revenus qui résultent des transferts constants de main-d'œuvre de l'agriculture et de certaines branches du secteur des services vers l'industrie agiront dans le même sens.

Eu égard aux réserves de capacités de production et aussi aux disponibilités de main-d'œuvre, en dépit de l'aggravation des pénuries de travailleurs qualifiés, la *production* pourra, sans difficulté majeure, s'adapter à l'expansion de la demande. Les importations devraient augmenter à nouveau, d'autant plus qu'après la réduction de 10 % des droits de douane appliquée à partir du 1^{er} juillet vis-à-vis des pays partenaires, dans le cadre du programme d'accélération du Marché commun, le gouvernement a opéré vers la fin du mois d'août, une nouvelle réduction tarifaire de 10 % au maximum (1), portant en fait sur l'ensemble du tarif douanier.

Étant donné qu'on ne peut escompter un accroissement appréciable de la production végétale, contrairement à ce qu'on avait prévu jusqu'à une époque récente, la hausse des prix à la consommation ne fléchira peut-être pas au cours du second semestre, dans la mesure espérée.

Le solde de la *balance des paiements* pourrait redevenir positif, étant donné que les sorties nettes de capitaux ne devraient pas persister, du moins dans la même mesure qu'au cours des deux premiers trimestres, tandis que la balance des paiements courants devrait à nouveau se solder par des excédents.

L'évolution observée jusqu'ici et les perspectives qui s'ouvrent pour les prochains mois permettent d'escompter des résultats satisfaisants pour *l'ensemble de l'année 1962*, bien qu'au cours de celle-ci la croissance conjoncturelle se soit nettement ralentie, par

(1) Toutefois, à la différence de la réduction tarifaire effectuée le 1^{er} juillet, l'abaissement maximum de 10 %, appliqué à fin août, n'a pas porté sur les droits élevés en vigueur au 1^{er} juillet 1957, mais sur les droits actuels déjà réduits par les précédentes mesures de désarmement tarifaire prises dans le cadre du Traité de Rome. A l'égard des pays tiers, la réduction a été inférieure à 10 % pour certains produits, pour éviter de porter les droits à un niveau inférieur au futur tarif extérieur commun.

rapport à 1961, ainsi qu'il avait été prévu dans les rapports trimestriels précédents. En raison surtout de l'expansion très rapide du dernier trimestre de 1961, le taux de croissance de la *production industrielle*, et celui du produit national brut en termes réels, pourraient cependant atteindre respectivement 9 % et 6 % contre 9,1 % et 7,8 % en 1961. Aussi les taux de croissance prévus au début de l'année par les services de la Commission ne seront-ils pas tout-à-fait atteints, l'écart étant principalement imputable à des facteurs accidentels, tels que la brusque détérioration des perspectives de récoltes et les pertes de production découlant des grèves.

L'expansion économique se poursuivra sans aucun doute au cours des *premiers mois de 1963*, mais la croissance conjoncturelle ne devrait pas être beaucoup plus rapide que celle qui a été enregistrée, en moyenne, en 1962.

En effet, l'aménagement, déjà mentionné, des garanties de crédit à l'exportation accordées par le Gouvernement et surtout la position concurrentielle toujours favorable de l'Italie, permettent à nouveau un pronostic optimiste en ce qui concerne l'évolution des exportations, bien que la conjoncture mondiale ne s'annonce pas exceptionnellement favorable. De plus, il est très probable que le tourisme étranger en Italie continuera de se développer vigoureusement. La consommation privée peut aussi être considérée comme un facteur certain d'expansion.

Quant aux investissements, il se peut même que leur développement entraîne une certaine accélération du rythme de l'expansion conjoncturelle. Les perspectives ne sont cependant pas particulièrement favorables en ce qui concerne les investissements des entreprises privées, étant donné qu'un certain fléchissement caractérise en ce moment la propension à investir. Bien que celle-ci se trouve stimulée par le développement escompté des exportations et surtout de la consommation privée, ainsi que par la nécessité de rationaliser la production, qui découle de la hausse des salaires, ce sont précisément les effets résultant de l'évolution relative des coûts salariaux et des prix qui rendent difficile le financement d'investissements croissants. A cet élément de freinage s'ajoutent les répercussions sur les liquidités et les marchés financiers, d'une situation de la balance des paiements qui pourrait devenir un peu moins excédentaire, de même que l'incidence de certains facteurs politiques.

Etant donné cette situation, il est important que l'État — ainsi qu'il l'a annoncé — accroisse effectivement ses investissements dans une plus grande mesure que jusqu'à présent. Il semble que, dès l'automne, l'exécution de certains grands projets de travaux publics d'infrastructure sera accélérée, ainsi qu'il a déjà été mentionné, et que les programmes seront considérablement accrus en 1963. En tout cas, les crédits inscrits au budget de l'exercice 1962/1963 pour le financement de pareils projets de longue haleine ne totalisent pas moins de 850 milliards de liras, soit 540 milliards de liras de plus que pour l'exercice précédent. Conjuguée avec l'expansion escomptée de la demande étrangère et de la consommation privée, la croissance des investissements publics serait un facteur positif pour la propension à investir des entrepreneurs privés. Toutefois, il importe également, pour assurer un développement satisfaisant des investissements privés, que les prévisions des entrepreneurs quant à l'évolution de l'activité économique demeurent suffisamment optimistes. A cet égard, le fait que chacun des partenaires sociaux ainsi que des experts de compétence unanimement reconnue collaboreront avec l'État au sein de la Commission

du Plan fondée au début du mois d'août et chargée de préparer un vaste plan de développement économique à plus long terme, revêt une certaine importance.

Pour assurer une croissance suffisante des investissements, il importe que la politique de crédit et de finances publiques demeure très souple, en particulier tant que le marché des valeurs reste perturbé. Étant donné l'élasticité de la production en Italie et l'importance des réserves de devises dont dispose ce pays, il ne paraît pas qu'il y ait un risque, notamment en ce qui concerne le maintien de la stabilité des prix, à poursuivre une politique de crédit visant à stimuler l'expansion économique. En effet, la forte hausse des prix enregistrée depuis l'automne dernier jusqu'au mois de juin, n'était pas imputable au fait que la demande aurait dépassé l'offre par suite d'une pénurie de main-d'œuvre ou de capacités de production; elle provenait essentiellement de ce que la production agricole avait été limitée par des conditions climatiques défavorables. Le Gouvernement aura d'ailleurs toujours la faculté de faciliter les importations pour exercer une influence stabilisatrice sur les prix.

D. Pays-Bas

L'activité économique aux Pays-Bas n'a été caractérisée au cours des derniers mois que par une expansion relativement lente, qui semble toutefois s'être légèrement accélérée depuis le mois de juin.

Les exportations ont encore augmenté, mais à un rythme moins rapide qu'au premier trimestre. Le développement des investissements s'est sans doute poursuivi bien que, dans ce secteur, une tendance au ralentissement soit également apparue. La progression de la formation brute de capital fixe plus marquée au second trimestre (par rapport à la période correspondante de l'année précédente) que celle enregistrée au premier trimestre, est due essentiellement aux résultats plus favorables obtenus dans le secteur de la construction, l'activité ayant été assez fortement entravée au premier trimestre par des conditions météorologiques particulièrement défavorables. Par contre, le développement modéré de la consommation privée au premier trimestre a fait place à une certaine reprise, principalement favorisée par l'expansion des revenus résultant de l'augmentation plus rapide de la masse salariale.

Le développement de l'offre s'est ralenti au deuxième trimestre. La production industrielle n'a guère marqué de progression conjoncturelle. A partir de juin, toutefois, une légère accélération de la croissance est réapparue. Au deuxième trimestre les importations ont même accusé, dans l'ensemble, un certain fléchissement, bien que le taux d'accroissement des achats de produits finis, notamment de biens de consommation soit demeuré très important. Une reprise s'est également manifestée dans les importations à partir de juillet.

Le niveau des prix à la consommation a augmenté sensiblement en raison du net enchérissement momentané de certains produits agricoles d'origine végétale : de fin mars à fin juin l'indice des prix à la consommation a progressé de 1,6 %. En juillet cette hausse exceptionnelle a été résorbée, de sorte que l'indice est revenu à son niveau de mars. L'augmentation par rapport à juillet 1961 était ainsi de 2,5 % du fait surtout de l'enchérissement persistant des services. La balance commerciale s'est quelque peu améliorée et la balance des paiements s'est soldée par un léger excédent. Si les réserves en devises des banques du secteur privé ont fléchi, les réserves d'or et de devises de la Nederlandsche Bank se sont accrues de près de 400 millions de florins de fin mars à fin juillet.

Pour les derniers mois de 1962, ainsi que pour les premiers mois de 1963, il y a lieu de prévoir que le rythme d'expansion demeurera lent. S'il est permis d'escompter une augmentation assez soutenue des exportations et de la consommation privée, il n'est pas exclu, en revanche, que le développement des investissements devienne encore plus hésitant.

L'élasticité de plus en plus forte de l'appareil de production, imputable en particulier à l'augmentation escomptée de l'emploi, devrait permettre à la production de mieux s'adapter à l'évolution de la demande.

Les responsables de la politique conjoncturelle devront veiller à limiter le ralentissement qui se manifeste dans certains secteurs de la demande, au moment même où une plus grande élasticité de la production paraît se dessiner. En cas de ralentissement excessif, la politique restrictive en matière d'investissement devrait être atténuée en temps utile, et il y aurait lieu d'orienter peut-être plus nettement les investissements en fonction des objectifs de croissance économique.

1. L'évolution au cours des derniers mois

La reprise de la croissance de la *demande étrangère* observée depuis le mois de septembre 1961 et en particulier au premier trimestre de 1962 s'est maintenue au cours des mois suivants. Toutefois, le rythme de progression des ventes de marchandises s'est légèrement ralenti. Certes, d'après les statistiques du commerce extérieur, les exportations ont augmenté de 10 % en valeur et de 8 % environ en volume, par rapport à la même période de l'année précédente, alors que les taux d'accroissement correspondants n'avaient été que de 0,5 % et 3 % respectivement au premier trimestre de 1962. Toutefois, cette évolution est uniquement imputable au fléchissement des exportations enregistré à la même époque de 1961, dû en grande partie à la réduction rapide de la durée du travail. En effet, les chiffres disponibles, après correction des variations saisonnières et suivant les définitions de la comptabilité nationale, font apparaître que l'accroissement des exportations, de l'ordre de 2,5 %, en valeur, observé entre le premier et le second trimestre de 1962, a été inférieur à celui de 6,5 % enregistré du quatrième trimestre de 1961 au premier trimestre de 1962. Pour juillet-août, les exportations en valeur, suivant les statistiques douanières, ont dépassé de 4,5 % celles d'un an auparavant.

Dans l'ensemble, cette progression doit être considérée comme satisfaisante. Elle s'explique dans une large mesure par une augmentation des commandes de l'étranger, en particulier pour des biens de consommation. Toutefois, l'accroissement en valeur des exportations globales est dû également à des hausses de prix à l'exportation, notamment en ce qui concerne les produits agricoles. Enfin, le développement des ventes de certaines catégories de produits tient également en grande partie au fait que les capacités de livraison de l'industrie semblent s'être élargies.

Les livraisons aux pays de la C.E.E., et plus particulièrement à la République fédérale d'Allemagne, ont marqué de nouveaux progrès. Par contre, les ventes aux pays tiers semblent s'être stabilisées. L'augmentation des exportations de certains produits industriels, en particulier des produits chimiques, a été très forte; par contre, la demande étrangère est demeurée faible pour quelques produits de l'industrie métallurgique et du secteur des textiles.

La demande intérieure a progressé. Cette constatation s'applique notamment à la *formation brute de capital fixe*, dont l'évolution a toutefois été différenciée selon les branches d'activité. En effet, le taux de croissance des investissements fixes des entreprises semble avoir été supérieur à celui du premier trimestre, période durant laquelle la construction dans

le secteur industriel et commercial avait été entravée par des conditions atmosphériques particulièrement défavorables et où ces investissements n'avaient augmenté au total que de 2,5 % en valeur, par rapport à la même époque de l'année précédente. Par contre, le taux d'accroissement des investissements des entreprises en biens d'équipement, qui, au premier trimestre, avait été de 11 % en valeur, devrait s'être ralenti au second trimestre.

Ainsi, abstraction faite des décalages dus aux conditions atmosphériques dans le secteur de la construction, la progression des investissements fixes des entreprises semble au total s'être quelque peu ralentie. En effet, à en juger par l'évolution des importations et des commandes de biens d'équipement, en provenance du marché intérieur, la propension à investir s'est affaiblie. Sans doute le resserrement des moyens de financement, dû au léger recul des revenus des entreprises en 1961 et aux mesures de freinage adoptées en matière de politique du crédit et de taux fiscaux d'amortissements, a eu une influence restrictive. Au surplus, l'évolution plus hésitante de la conjoncture mondiale et la rapide augmentation des capacités de production, imputable à l'essor des investissements enregistrés jusqu'à présent, pourraient avoir contribué à atténuer l'optimisme des chefs d'entreprise, en ce qui concerne les possibilités de vente.

Après le fléchissement observé au début de l'année en raison de l'incidence défavorable des conditions atmosphériques, la construction de bâtiments industriels et commerciaux, et aussi l'ensemble du *secteur de la construction*, a connu une expansion très rapide; en valeur, l'augmentation a été de 14 % par rapport au second trimestre de 1961 (6 % pour la construction résidentielle, 22 % pour la construction industrielle), alors qu'au premier trimestre une diminution de 17 % avait été enregistrée.

En ce qui concerne les constructions résidentielles, la disparité entre le nombre des logements commencés et celui des logements achevés s'est maintenue et a entraîné une nouvelle progression de l'ordre de 11 % du nombre des constructions en chantier, par rapport au second trimestre de 1961.

Après le fléchissement dû aux conditions défavorables au premier trimestre dans le secteur de la construction, les *investissements des administrations* se sont développés sensiblement au second trimestre.

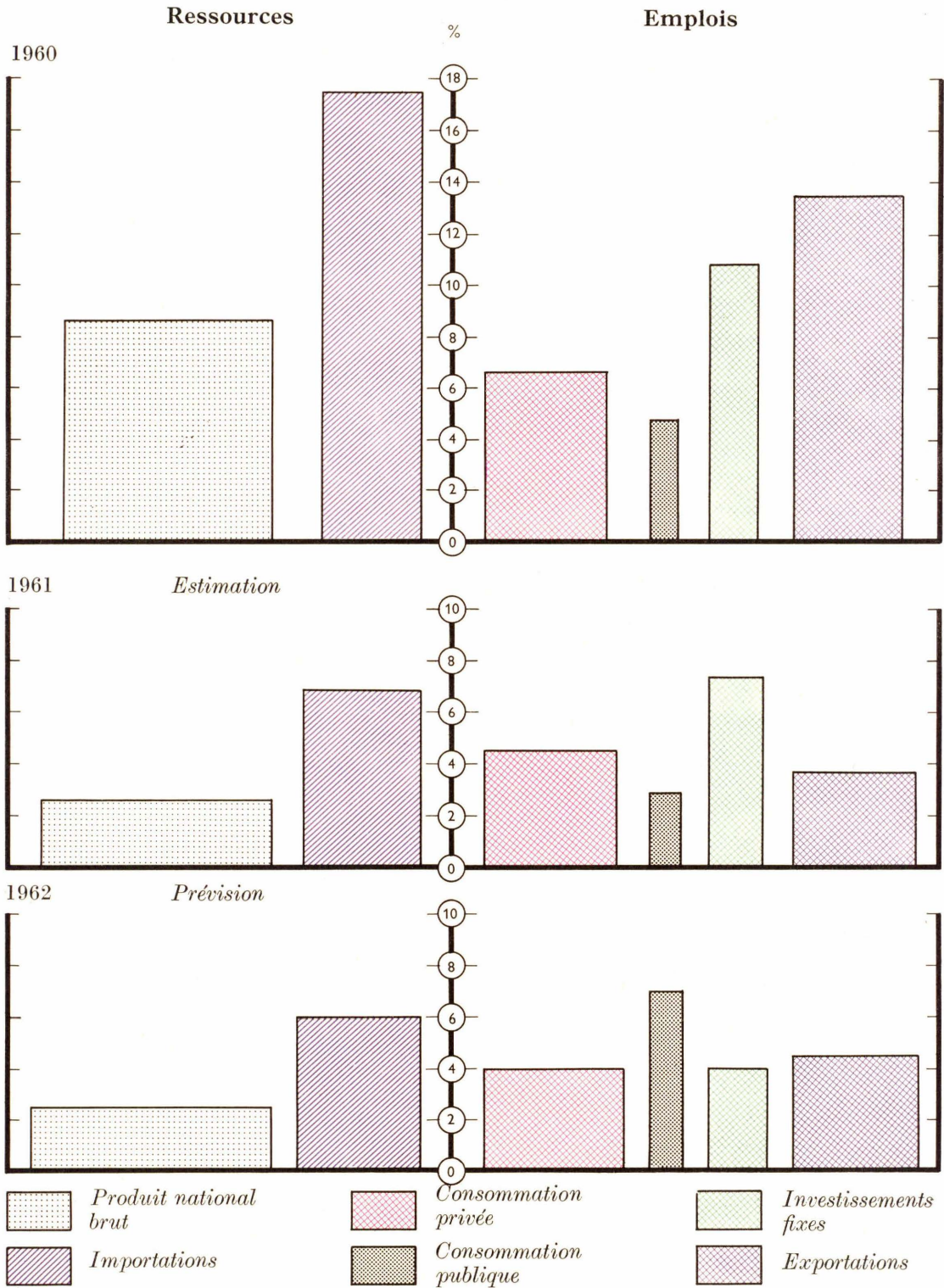
L'évolution des *stocks* ne semble guère avoir contribué à stimuler la demande globale. Dans l'industrie, le léger accroissement des stocks de certains produits finis s'est probablement accompagné d'une réduction sensible des stocks de matières premières et de produits demi-finis.

Le rythme de croissance de la *consommation des ménages*, qui avait été moins rapide au premier trimestre, s'est accéléré au cours des derniers mois. Au second trimestre, celle-ci a augmenté de 8 % en valeur et de 5 % en volume, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, au lieu de 4,5 % et 1,5 % respectivement au premier trimestre.

La progression des revenus, qui était restée assez modérée au début de l'année, en raison surtout de l'application différée d'accords de salaires, est devenue nettement plus dynamique. Au cours du deuxième trimestre, et plus particulièrement en mai et juin, un grand nombre de conventions collectives ont été renouvelées. De fin mars à fin juin les salaires horaires conventionnels masculins dans l'industrie ont été relevés en moyenne

RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES

Variations en volume par rapport à l'année précédente



Les bases des colonnes sont proportionnelles aux valeurs des agrégats au cours de l'année précédente

d'environ 3,5 %. Plus d'un tiers de cette augmentation a été accordée avec effet rétroactif au 1^{er} janvier. Il faut toutefois tenir compte qu'une part des augmentations tient au fait que les relèvements de salaires horaires, « facultatifs » dans le cadre de la réduction de la durée du travail, sont à présent devenus en partie obligatoires dans les nouvelles conventions collectives. Aussi ont-ils été incorporés dans l'indice. Dans le secteur privé les taux de salaires ont, dans l'ensemble, dépassé de plus de 7 % au deuxième trimestre ceux de la période correspondante de l'année précédente. Compte tenu de la majoration sensible des traitements des fonctionnaires, la masse salariale totale s'est probablement accrue plus fortement encore. La diminution de l'impôt sur les salaires et le relèvement des pensions de vieillesse intervenus en juillet, ont contribué à une nouvelle augmentation des revenus disponibles des ménages. Les indices actuellement disponibles laissent prévoir une forte reprise de la demande de biens de consommation durables et de services. L'expansion de la *consommation des administrations* s'est par ailleurs poursuivie.

Cette conjonction des divers éléments de la demande a eu pour effet, dans un certain nombre de branches industrielles, de limiter temporairement le développement de la production qui, dans d'autres branches, a encore été freiné par une extrême pénurie de main-d'œuvre. En tout cas, la *production industrielle*, après avoir encore progressé au premier trimestre, n'a guère augmenté au deuxième trimestre. Sans doute l'indice brut de l'Office central de Statistique (C.B.S.) dépassait-il encore de 3,5 % le niveau atteint un an auparavant. Mais les différents indices désaisonnalisés disponibles indiquent qu'il n'y a guère eu de progression conjoncturelle par rapport au premier trimestre, ou que la progression n'a été que relativement faible. Depuis juin, toutefois, une légère accélération semble se dessiner.

A l'évolution hésitante observée depuis quelque temps déjà dans la sidérurgie et dans certaines branches de l'industrie textile, par suite des fluctuations de la demande, sont venus s'ajouter, au second trimestre, les premiers signes d'un affaiblissement de la production dans d'autres secteurs également, notamment celui des véhicules utilitaires et du papier. Dans d'autres branches la production a été entravée par les effets du mauvais temps ou par la pénurie de main-d'œuvre déjà mentionnée.

En effet, des tensions se sont encore manifestées sur le *marché du travail*. Le nombre des chômeurs, qui était de 23.000 vers le milieu de l'année, avait légèrement diminué par rapport à la période correspondante de l'année précédente, où il était déjà très réduit. A partir de juillet, du fait que les jeunes nés au cours des années de forte natalité ont achevé leur scolarité, le nombre de ceux-ci en quête d'un emploi était légèrement plus élevé qu'à la même époque de 1961. Les offres d'emploi non satisfaites n'ont plus marqué d'accroissement conjoncturel notable, ce qui pourrait signifier que les tensions ne se sont pas aggravées.

Les *importations* ont même fléchi. D'après les statistiques douanières, elles n'ont progressé que de 3 % en volume et de 4 % en valeur, au second trimestre, par rapport à la période correspondante de l'année précédente. La diminution observée entre le premier et le second trimestre de 1962 atteint, environ 4 % en valeur et en volume, sur la base des chiffres désaisonnalisés d'importations définis en termes de comptabilité nationale. Ce recul est partiellement imputable à un fléchissement des importations de matières premières et de produits demi-finis, dû à la politique de stockage des entreprises et à la

faiblesse de l'expansion de la production. Les importations de produits finis et plus particulièrement de biens de consommation sont demeurées élevées. Au cours de l'été, une légère reprise des importations globales paraît avoir été enregistrée : en juillet-août les importations ont dépassé de 14 %, en valeur et suivant les statistiques douanières, leur niveau d'un an auparavant.

La tendance à la hausse des *prix* s'est poursuivie. De fin mars à fin juin, l'indice des prix à la consommation (1) a progressé de 1,6 %, du fait surtout de l'enchérissement de certaines denrées alimentaires d'origine végétale (pommes de terre et fruits). De ce fait, l'augmentation par rapport à juin 1961 était de 4,9 %.

En juillet, la hausse des prix des produits alimentaires a été résorbée de sorte que l'augmentation par rapport à juillet 1961 n'était plus que de 2,5 % et s'explique surtout par l'enchérissement des services.

La *balance commerciale* s'est nettement améliorée, en raison surtout de la faible progression des importations et aussi de l'amélioration temporaire des termes de l'échange. Le déficit est cependant demeuré important, bien qu'il soit passé de 950 millions de florins au premier trimestre à 730 millions de florins au second trimestre. Il avait encore atteint près de 900 millions de florins à la même époque de l'année précédente. La balance globale des paiements courants (sur la base des règlements) s'est toutefois soldée, par un déficit de 80 millions de florins, en raison des résultats relativement défavorables de la balance des services. Sur la base des transactions, le déficit a atteint environ 200 millions de florins, au lieu de 160 millions au second trimestre de 1961. La *balance globale des paiements* a toutefois enregistré, au second trimestre, un excédent de 43 millions de florins par suite d'importantes entrées de capitaux privés à long terme. Alors que les réserves nettes en devises des banques privées ont diminué (de 274 millions de florins), les réserves en or et devises de la Nederlandsche Bank ont augmenté de 209 millions de florins. La position nette auprès du Fonds monétaire international s'est améliorée de 109 millions de florins, à la suite des tirages en florins effectués par l'Argentine et le Canada.

La situation quelque peu tendue qui caractérisait les *marchés monétaire et financier* au début du deuxième trimestre ne s'est pas modifiée au cours des mois suivants, malgré le rapatriement par les banques d'importants capitaux antérieurement placés à l'étranger. En effet, la banque centrale a maintenu ses mesures visant à freiner l'expansion du crédit, l'accord conclu à cet égard avec les banques ayant été prorogé jusqu'à fin décembre, et elle a même, fin avril, relevé de 1/2 % le taux de l'escompte qui se trouve ainsi porté à 4 %. Les demandes de crédit du secteur privé ont encore été assez importantes. Les « dépôts de pénalisation » des banques auprès de la banque centrale pour dépassement des plafonds de crédit ont atteint fin juin le niveau record de 180 millions de florins mais ont diminué depuis lors. A partir de juillet, et surtout après le transfert trimestriel effectué par l'État au profit des communes, une détente s'est manifestée sur le marché monétaire, qui s'est traduite par des réductions successives des taux de l'argent au jour le jour. En vue de faciliter le rachat par un consortium de banques néerlandaises de l'emprunt de 125 millions de florins de la K.L.M. aux États-Unis, la banque centrale a ramené de 8 % à 7 % le taux des réserves minima à compter du 22 août.

(1) Qui couvre également les loyers et les prix d'autres services.

L'activité sur le marché financier a été caractérisée par une augmentation de capital de la société Philips (731 millions) et par d'importantes émissions d'emprunts obligatoires par les sociétés. Pour la première fois depuis janvier, des émissions assez considérables d'obligations étrangères ont de nouveau été effectuées à partir de juillet.

2. Les perspectives

Aucun indice ne permet actuellement de prévoir, pour les *derniers mois de 1962*, un changement notable du climat conjoncturel. La reprise observée en juin pourrait toutefois s'affirmer quelque peu.

L'expansion de la demande globale se poursuivra; le léger fléchissement des commandes en carnet qui ressort de l'enquête du C.B.S. et calculé en mois de travail, devrait plutôt être attribué à l'augmentation des capacités de production qu'à un ralentissement des entrées de commandes.

Les *exportations* continueront sans doute de se développer. D'une part, il y a lieu de s'attendre à un nouvel accroissement des ventes globales à l'étranger, bien que la progression des commandes de biens d'équipement demeure moins importante que celle des biens de consommation. Le renforcement de la concurrence sur les marchés étrangers par suite de l'augmentation générale des capacités et les hausses de coûts affectant certains secteurs de la production aux Pays-Bas, auront pour effet de freiner l'accroissement des exportations. D'autre part, la légère atténuation des tensions, escomptée sur le marché du travail, et l'élasticité accrue de la production qui en résultera, pourront favoriser le développement des ventes à l'étranger. En ce qui concerne les exportations de produits agricoles, les perspectives semblent favorables. Il faut s'attendre à ce que la nouvelle réglementation des marchés agricoles à l'intérieur de la Communauté, entrée en vigueur le 1^{er} août, stimule dans une certaine mesure la vente de quelques produits agricoles.

Les *investissements fixes* marqueront de nouveaux progrès. Le rythme d'accroissement des investissements des entreprises pourrait néanmoins faiblir davantage. Les investissements d'équipement continueront d'être stimulés par les efforts de rationalisation. Toutefois, la politique restrictive en matière de crédit, devenue plus efficace en raison des besoins croissants de liquidités des entreprises, ainsi que les mesures fiscales adoptées en 1960 en ce qui concerne les amortissements, devraient encore freiner les investissements. En effet, les résultats d'une enquête effectuée auprès des chefs d'entreprise au sujet de leurs investissements indique que la propension à investir s'est déjà affaiblie. Les entrepreneurs prévoient pour 1962 des dépenses d'investissement qui, au total, supérieures de 8 % aux dépenses envisagées à la même époque de l'année précédente, sont cependant inférieures aux sommes effectivement investies en 1961. Les investissements dans le secteur de la construction devraient encore être affectés par la pleine utilisation des capacités de production dans l'industrie du bâtiment. Il y a lieu de s'attendre à une nouvelle progression des investissements publics.

L'expansion de la *consommation privée* continuera d'être favorisée par les relèvements de salaires déjà mentionnés et par une légère progression de l'emploi. En outre, la réduction de l'impôt sur les revenus et les salaires ainsi que le relèvement des pensions de vieillesse contribueront à accélérer cette évolution.

L'élasticité de la *production intérieure* pourrait s'améliorer nettement du fait surtout de l'accroissement de la population active. Aussi la production industrielle pourrait-elle croître un peu plus vite que jusqu'à présent. Toutefois, dans l'industrie textile et dans certains secteurs de la sidérurgie, l'évolution quelque peu hésitante de la demande pourrait avoir une incidence sur l'évolution de la production.

Stimulées par le développement de la demande intérieure et de la production industrielle et favorisées également par les réductions tarifaires intervenues au début du second semestre, les *importations* continueront d'augmenter sensiblement au cours des derniers mois de l'année.

La tendance à la hausse des *prix* semble devoir persister. En effet, une augmentation de 10 à 12 % des loyers réglementés a déjà été décidée pour le 1^{er} septembre et les prix des autres services augmenteront sans doute encore. Les tarifs marchandises des chemins de fer seront également majorés à partir du 1^{er} septembre.

Compte tenu de l'évolution observée jusqu'à présent et des perspectives pour les mois à venir, les prévisions établies au début de 1962 *pour toute l'année* demeurent, dans l'ensemble, valables. Le taux de croissance des investissements fixes sera toutefois inférieur aux estimations, tant en raison des résultats défavorables enregistrés dans le secteur de la construction au cours des premiers mois et de l'impossibilité de combler ce retard, que par suite de l'affaiblissement de la propension à investir. Aussi la progression de la production industrielle restera-t-elle peut-être légèrement inférieure à ce qui avait été prévu. En conséquence, l'accroissement du produit intérieur brut à prix constants ne devrait pas dépasser 3,5 % (au lieu des 4 % escomptés). Par ailleurs, le taux de croissance du produit national brut pourrait être inférieur à 3 %, en raison de l'évolution défavorable des revenus nets des facteurs reçus de l'étranger.

En ce qui concerne *l'évolution prévisible pour les premiers mois de 1963*, il y a lieu de s'attendre à une expansion encore modérée de l'activité économique. La demande étrangère devrait, au moins pendant le premier semestre, continuer d'augmenter. Sans doute, la capacité concurrentielle est-elle appelée à jouer un plus grand rôle dans un climat de conjoncture mondiale plus hésitant. D'autre part, le développement plus modéré de la demande intérieure permettra peut-être une augmentation des exportations.

En effet, la demande intérieure progressera sans doute un peu plus lentement que jusqu'à présent. Le taux de croissance des investissements fixes s'affaiblira encore. Il est vrai que la demande restera vigoureuse dans le secteur du bâtiment, surtout pour la construction de logements, mais aussi pour la construction non résidentielle. Néanmoins, le développement des investissements d'équipement sera vraisemblablement plus modéré. Si la réduction de l'impôt sur les sociétés, qui interviendra au début de 1963, compensera partiellement les effets de l'augmentation des charges salariales et soutiendra aussi la propension à investir, elle ne pourra toutefois guère influencer les investissements réalisés en 1963.

Le projet de budget établi pour 1963, ne laisse guère prévoir un accroissement sensible des dépenses des administrations. La consommation privée continuera de se développer à un rythme relativement rapide; en effet, il y a lieu de tenir compte non seulement d'une progression des effectifs au travail, mais aussi du renouvellement obligatoire d'im-

portantes conventions collectives, en particulier dans la métallurgie. En revanche, un relèvement des cotisations au titre de l'assurance-vieillesse est à envisager. L'offre de produits industriels sera probablement caractérisée par une plus grande élasticité, en grande partie imputable au relèvement probable du niveau de l'emploi et aux répercussions des investissements productifs déjà effectués. Il n'est toutefois pas exclu que la production se ressente davantage qu'en 1962 de l'affaiblissement de la demande de certains produits.

L'expansion de l'activité économique aux Pays-Bas pourrait donc se poursuivre à peu près au même rythme modéré qu'en 1962. Contrairement à l'évolution enregistrée en 1961, et peut-être aussi en 1962, cette progression relativement lente sera plutôt imputable à la faible augmentation de certains éléments de la demande qu'à un défaut d'élasticité de l'offre.

Si le fléchissement de la propension à investir qui caractérise cette tendance de la conjoncture peut encore être considéré comme un élément favorable permettant d'atténuer des tensions conjoncturelles, il conviendrait toutefois de veiller à ce que le ralentissement de la demande d'investissement ne soit pas trop accentué, étant donné qu'il pourrait en résulter un recul de l'activité économique surtout dans le secteur des biens d'investissement, et qu'il pourrait avoir, à plus long terme, une incidence négative sur la croissance. Si une telle évolution devait se dessiner, il serait souhaitable d'assouplir en temps voulu les mesures restrictives en vigueur et de lier plus étroitement la structure des dépenses d'investissement aux objectifs de la politique d'expansion. Enfin, le perfectionnement actuellement à l'étude du système de l'assurance-crédit à l'exportation, pourrait contribuer, dans une certaine mesure, à accroître les débouchés dans les pays en voie de développement.

Un avis récent du Conseil économique et social concernant la politique des salaires pourrait éventuellement conduire à une réorientation de celle-ci. L'application de la proposition visant à ne plus prendre, comme base principale de diversification des salaires, le critère de la productivité par branche, mais à tenir compte davantage que jusqu'à présent de considérations relatives à la rentabilité et aux objectifs de croissance des différents secteurs, pourrait être un élément favorable à un développement équilibré de l'économie néerlandaise.

E. Union économique belgo-luxembourgeoise

Belgique

La croissance de l'économie belge a encore été assez modérée au cours des derniers mois. Les exportations sont demeurées le principal élément de soutien de la conjoncture, leur progression n'ayant pas faibli au second trimestre. Par contre, la demande intérieure n'a marqué qu'une faible augmentation, due en grande partie à l'accroissement de la consommation des ménages résultant de l'accélération du mouvement de hausse des salaires. Malgré le niveau élevé de l'activité d'investissement, notamment dans le secteur public, la formation de capital fixe ne semble guère avoir fourni dans l'ensemble, d'impulsions notables au développement conjoncturel.

L'offre intérieure a été caractérisée par une légère expansion de la production industrielle par rapport au premier trimestre : l'indice I.R.E.S.P. a dépassé de près de 2 %, au deuxième trimestre, le niveau atteint pendant la période correspondante de l'année précédente. Un accroissement plus marqué des importations et le déstockage de nombreux produits de base et demi-produits ont permis en grande partie de faire face au développement de la demande finale.

Une concurrence de plus en plus forte a continué de peser sur les prix de gros de nombreux produits industriels. La hausse de l'indice des prix de détail, de l'ordre de 2,3 % de mars à juin, est imputable dans une large mesure au renchérissement, certes temporaire, de quelques denrées alimentaires, mais qui a provoqué vers le milieu de l'année, de nouvelles augmentations de salaires dans de nombreux secteurs.

La légère détérioration de la balance commerciale et l'apparition d'un déficit dans le mouvement des capitaux publics ont donné lieu, au deuxième trimestre, à un solde négatif d'environ 50 millions de dollars pour la balance des paiements. En dépit de cette évolution, le niveau des liquidités intérieures est resté élevé, autorisant ainsi la banque centrale à poursuivre sa politique de réduction des taux d'intérêt : en août, le taux de l'escompte a de nouveau été abaissé de 1/4 %.

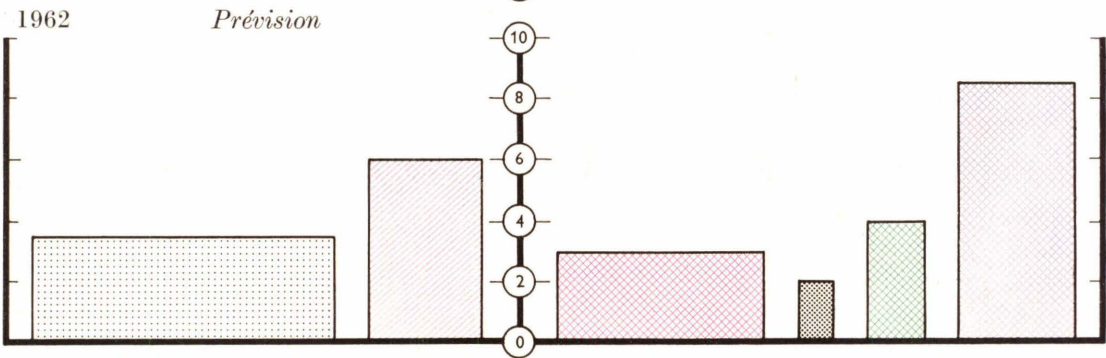
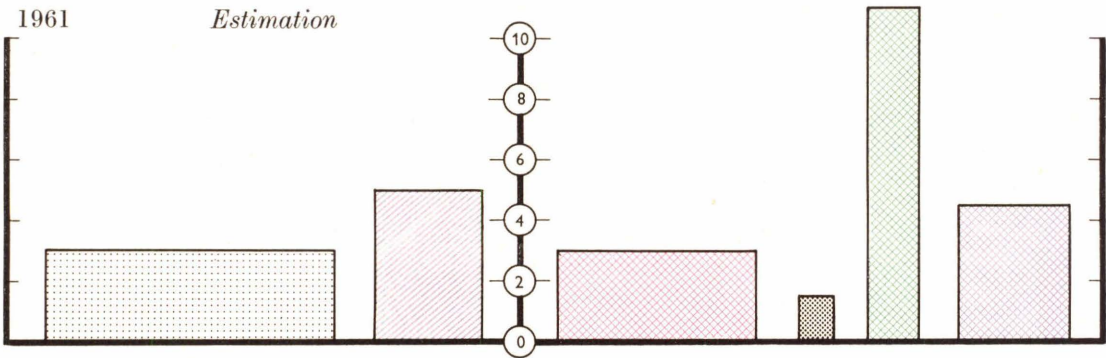
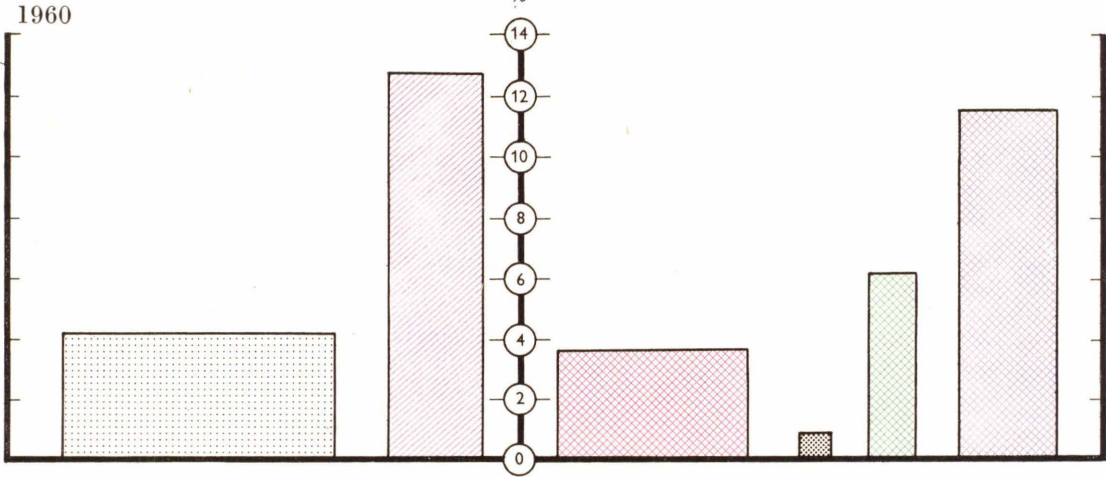
Les perspectives pour les derniers mois de l'année ne permettent pas d'envisager une modification sensible des tendances actuelles de l'évolution. Un léger ralentissement du rythme de croissance n'est pas exclu, étant donné que la propension à investir des entrepreneurs laisse apparaître certains signes de fléchissement, ce qui influencera également l'expansion en 1963. Les résultats de l'année prochaine seront d'autant plus inférieurs aux réalisations de 1962 que les tendances actuelles de l'évolution seront plus durables. Compte tenu de ces perspectives, il pourrait être nécessaire, dans un proche avenir, de renforcer la politique d'expansion pour que les objectifs de croissance à long terme, retenus dans le cadre de la politique économique belge, puissent être atteints.

RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES

Variations en volume par rapport à l'année précédente

Ressources

Emplois



Les bases des colonnes sont proportionnelles aux valeurs des agrégats au cours de l'année précédente

1. L'évolution au cours des derniers mois

La *demande étrangère*, qui avait déjà constitué au premier trimestre le facteur principal de soutien de la conjoncture, a continué de se développer au second trimestre. D'après les statistiques douanières, les exportations de marchandises ont progressé de 8 % en valeur par rapport à la période correspondante de l'année précédente, au lieu de 6 % en février/mars (1). Le taux de croissance en volume a probablement été plus élevé encore, compte tenu de la légère baisse des prix moyens à l'exportation qui paraît encore avoir été observée. En juillet, les exportations se situaient à plus de 13 % en valeur au-dessus du niveau de juillet 1961.

L'accroissement des ventes à l'étranger a porté en particulier sur les produits pour lesquels les industries belges sont devenues plus compétitives en raison de délais de livraison relativement courts et, dans certains cas également, d'une évolution des coûts plus favorable, au cours des dernières années, que dans les industries de nombreux autres pays. De plus, la forte expansion du trafic de réexportation a contribué à accroître la part des produits plus élaborés — machines, produits chimiques et textiles — dans le total des exportations; d'autant plus que les ventes de produits sidérurgiques, effectuées à des prix encore en baisse, n'ont augmenté que légèrement par rapport à la même période de 1961.

La reprise des livraisons à la République fédérale d'Allemagne et à la France, qui s'était déjà dessinée au premier trimestre, s'est poursuivie. Aussi les exportations vers les pays de la Communauté ont-elles atteint un niveau record, bien que les ventes aux Pays-Bas aient cessé de progresser. L'évolution toujours favorable des exportations vers les États-Unis et le léger redressement des ventes au Royaume-Uni se sont accompagnés d'un fléchissement des livraisons aux autres pays tiers.

Dans l'ensemble, la demande intérieure devrait également avoir augmenté bien qu'à un rythme modéré, certains signes de ralentissement de la croissance ayant été observés dans le secteur des investissements. En effet, la *formation brute de capital fixe* ne semble guère avoir progressé par rapport au premier trimestre, surtout si l'on exclut les facteurs accidentels, qui ont influencé l'accroissement saisonnier au deuxième trimestre; en particulier, la propension à investir des entrepreneurs est devenue quelque peu plus hésitante. Il semble que les investissements ne se soient développés jusqu'ici que dans l'industrie mécanique (celle-ci ayant procédé en grande partie à des investissements de rationalisation) et dans la pétrochimie (investissements d'extension) alors que dans quelques branches de l'industrie de base ils paraissaient accuser un certain affaiblissement en raison notamment de la pression exercée sur les prix de vente par des excédents de capacités de plus en plus importants.

L'activité dans le secteur du bâtiment, qui avait été freinée au premier trimestre par les conditions climatiques exceptionnellement défavorables, s'est sans doute développée. Les investissements sous forme de construction de logements se sont de nouveau situés, au deuxième trimestre, à un niveau très élevé, bien que le nombre de logements commencés soit sensiblement inférieur à celui des mois correspondants de 1961. Cette dernière évolution est en partie imputable à la réduction des dépenses en faveur des logements sociaux. Il n'est d'ailleurs pas exclu que l'orientation hésitante de la demande de

(1) L'exploitation des résultats en ce qui concerne le taux de croissance pour l'ensemble du premier trimestre est faussée par l'augmentation de 56 % enregistrée en janvier et qui s'explique par l'incidence des grèves de janvier 1961.

certaines autres catégories de logements, déjà observée auparavant dans plusieurs régions, ait eu une influence plus sensible sur la situation d'ensemble.

Par contre, l'activité de construction dans le secteur public, a de nouveau sensiblement progressé et les investissements des administrations ont, dans l'ensemble, sans doute augmenté.

A en juger d'après les informations partielles disponibles, il semble que les *investissements sous forme de stocks* aient fléchi au stade de la transformation. Si le mouvement de déstockage semble s'être arrêté en ce qui concerne les produits de l'industrie sidérurgique, il pourrait, au second trimestre, avoir affecté d'autres secteurs, notamment l'industrie des métaux non ferreux et quelques branches de l'industrie textile. La réduction des stocks de charbon s'est également poursuivie.

Après avoir marqué quelque hésitation au premier trimestre, la *consommation des ménages* s'est de nouveau développée, bien que la persistance du mauvais temps ait freiné la demande de certains biens de consommation traditionnels, tels que les textiles et les boissons. L'accroissement a porté tout particulièrement sur la demande de biens de consommation durables (automobiles) et de services. La progression des revenus des travailleurs se trouve à l'origine de cette augmentation de la demande : la hausse des salaires s'est poursuivie, à un rythme même quelque peu accéléré, et le niveau de l'emploi s'est encore légèrement élevé.

L'évolution des divers éléments de la demande n'a pas entraîné une expansion notable de la *production industrielle*. D'après l'indice I.R.E.S.P., celle-ci n'a augmenté que de près de 2 % (chiffres provisoires) au second trimestre par rapport à la période correspondante de l'année précédente, un taux de croissance de 1 % environ ayant été observé pour les mois de février et mars. Le secteur de l'industrie de transformation a encore enregistré un accroissement de l'ordre de 3 %. Les premiers résultats disponibles pour juillet et août semblent confirmer ces tendances.

Cette croissance modérée reflète, d'une part, le fléchissement de la demande dans plusieurs branches de l'industrie. D'autre part, elle tient à ce qu'une partie de l'augmentation des exportations est due à une progression rapide des réexportations de certains produits industriels pour lesquels la valeur ajoutée par l'industrie belge, dans le cadre du trafic de perfectionnement, n'est pas très élevée. En outre, le déstockage mentionné précédemment a limité les progrès de la production industrielle. Enfin, la reprise de la consommation des ménages a porté, dans une large mesure, sur des produits d'importation. Dans l'ensemble de l'industrie, les capacités de production inemployées semblent avoir augmenté, aussi bien en raison de l'évolution de la demande, que d'un développement sensible des capacités au cours des dernières années.

Toutefois, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée sur le *marché du travail*. L'effectif total des salariés devrait s'être légèrement accru, en particulier par suite de la progression constante enregistrée dans le secteur des services. Les tensions observées depuis un certain temps déjà, notamment dans l'industrie, ne se sont guère atténuées au second trimestre. Une pénurie caractérisée de main-d'œuvre qualifiée a encore été signalée dans l'industrie mécanique et dans la construction. De même, dans les mines, une insuffisance de main-d'œuvre a été enregistrée, imputable en grande partie à l'exode des travailleurs vers d'autres secteurs. Bien que certaines branches industrielles aient procédé à des licenciements et que le nombre des jeunes parvenus en fin de scolarité ait augmenté, la masse

des chômeurs est demeurée peu importante, de l'ordre de 77.000 en août, au lieu de 89.400 à la même époque de 1961. Toutefois, l'effectif des travailleurs étrangers n'a guère varié en Belgique, ce qui n'a pas été le cas dans les pays voisins.

Contrairement à l'évolution enregistrée en ce qui concerne l'offre intérieure, *les importations* se sont fortement développées. D'après des statistiques douanières, l'accroissement des importations de marchandises par rapport à la période correspondante de l'année précédente est passé, en valeur de 3,5 % au premier trimestre à 8,5 % au second trimestre : la hausse a presque atteint 10 % en juillet. Cette accélération semble toutefois due, pour une large part, à une augmentation des achats de produits agricoles, essentiellement imputable à des facteurs exceptionnels. En ce qui concerne les autres produits, l'évolution des importations reflète plus ou moins celle de la demande intérieure, notamment la reprise de la demande de nombreux biens de consommation.

A l'inverse de l'évolution observée au deuxième trimestre en ce qui concerne les exportations, les importations en provenance des pays tiers, en particulier des États-Unis et du Royaume-Uni, se sont plus fortement accrues que les achats aux pays membres de la C.E.E. A cet égard, il est possible que l'attente des nouvelles réductions tarifaires entre pays membres, intervenue le 1^{er} juillet, ait joué un certain rôle.

La hausse des *prix* de certains produits alimentaires a été, au second trimestre, le facteur déterminant de l'augmentation de l'indice des prix de détail qui, à la fin de juin, dépassait d'environ 3 % le niveau correspondant de l'année précédente. Cette évolution des prix a eu pour conséquence, vers le milieu de l'année, de faire jouer les clauses d'échelle mobile des salaires dans la plupart des industries et dans les services publics. La tendance à la diminution des prix de détail s'est affirmée, en juillet, à la suite de la normalisation du prix des pommes de terre : la hausse de l'indice par rapport à juillet 1961 a été de quelque 2 %. Dans le secteur du commerce de gros, le renchérissement exceptionnel des produits agricoles a été compensé, dans une large mesure, par une nouvelle baisse des prix des produits industriels bruts et semi-finis. En juillet, les diminutions des prix de certains produits agricoles ont même ramené pratiquement l'indice des prix de gros au niveau atteint un an plus tôt.

Les importations ayant progressé à un rythme plus rapide que les exportations, et les termes de l'échange s'étant de nouveau légèrement détériorés, le déficit de la *balance commerciale* a augmenté. Il a atteint au second trimestre 2,3 milliards de francs belges, au lieu de 0,7 milliard au premier trimestre et 1,9 milliard au deuxième trimestre de 1961. Cependant, il a été presque entièrement compensé par l'excédent au titre des prestations de services et des transferts courants. Les mouvements de capitaux privés ayant été à peu près équilibrés, le solde négatif de la balance en capital du secteur public a entraîné un léger déficit, d'environ 50 millions de dollars, de la *balance globale des paiements*. Les *réserves d'or et de devises* de la Banque nationale ont diminué de 24 millions de dollars, passant de 1.654 millions de dollars fin mars à 1.630 millions de dollars fin juin et la position en devises des banques privées s'est détériorée d'un montant comparable. En juillet, une nouvelle diminution des réserves officielles, de l'ordre de 10 millions de dollars, a été observée, imputable à la conversion en dollars du prêt en francs belges accordé par la Belgique au Canada par l'entremise du Fonds monétaire international.

Malgré cette orientation de la balance des paiements, la croissance relativement modérée des investissements et de la production, ainsi que la politique pratiquée par les

autorités monétaires, expliquent que la situation sur les *marchés monétaire et financier* ait encore été caractérisée par une assez grande aisance. Un léger resserrement n'a été observé qu'en juin et juillet, sous l'influence de certains facteurs saisonniers et à la suite de l'émission par l'État d'un emprunt à long terme d'un montant de 8,1 milliards de francs belges, dont la moitié environ avait été souscrite et versée lors de la clôture de l'émission au début de juillet. Compte tenu de cette émission, l'accroissement de la dette publique au cours des sept premiers mois de l'année a atteint au total 9,7 milliards de francs belges (1), au lieu de 12 milliards pour la période correspondante de 1961. Le 9 août, pour la cinquième fois en douze mois, la Banque nationale a abaissé de 0,25 % le taux de l'escompte, qui se trouve ainsi ramené à 3,75 %.

2. Les perspectives

Les facteurs responsables, au premier semestre, d'une expansion qui, dans l'ensemble, n'a été que modérée, devraient, selon toute probabilité, continuer à déterminer l'évolution au cours des *derniers mois de 1962*. Il n'est pas exclu que la progression de la demande globale puisse s'affaiblir légèrement.

Les *exportations* constitueront sans doute encore le principal élément dynamique du développement de l'activité économique, même si le rythme de leur progression devait à nouveau se ralentir quelque peu. La croissance des ventes à l'étranger sera favorisée par l'augmentation encore relativement modérée des charges salariales, tandis que des tensions continueront de se manifester à cet égard dans les principaux pays concurrents de la Belgique sur les marchés internationaux. L'abondance de capacités disponibles dans de nombreux secteurs peut également avoir un effet favorable sur la compétitivité des exportations belges en permettant à celles-ci de bénéficier de délais de livraison plus courts. Certes, par suite de l'évolution de la conjoncture internationale, il y a lieu de s'attendre dans l'industrie mécanique à un nouveau ralentissement des entrées de commandes en provenance de l'étranger : toutefois, il n'est pas exclu que ce facteur soit compensé dans d'autres branches industrielles, notamment dans certains secteurs de l'industrie textile, par la poursuite de l'expansion des ventes aux pays membres de la Communauté économique européenne. D'autre part, vers le milieu de l'année, un léger accroissement du volume des commandes provenant de l'étranger a été enregistré dans la sidérurgie. Il est peu probable également qu'un ralentissement sensible de l'augmentation actuellement observée des exportations vers les États-Unis, intervienne dans un proche avenir.

Par contre, les tendances au ralentissement des *investissements fixes* pourraient, malgré l'évolution toujours favorable des investissements publics, se maintenir au cours des prochains mois et peut-être même s'accroître légèrement dans quelques secteurs, au fur et à mesure de l'achèvement des programmes en cours. En effet, de nombreux chefs d'entreprise semblent estimer que les capacités de production actuellement disponibles permettent de faire face sans difficultés à l'accroissement normalement prévisible de la demande. D'autre part, les investisseurs étrangers devront tenir compte désormais du

(1) Abstraction faite de l'augmentation des bons du Trésor en portefeuille du Fonds monétaire international, provenant de remboursements en francs belges effectués par la Banque d'Angleterre.

fait que les réserves de main-d'œuvre qualifiée sont virtuellement épuisées en Belgique. Toutefois, l'intensification de la concurrence sur le marché mondial, les répercussions qu'elle entraîne sur les prix et la pression qu'elle exerce sur les marges bénéficiaires dans le cas d'une hausse des coûts de production, ainsi que la pénurie de main-d'œuvre, inciteront de nombreux chefs d'entreprise à poursuivre les programmes de rationalisation déjà entrepris.

L'activité dans le secteur de la construction de logements sera sans doute influencée par la réduction assez sensible par rapport à 1961, du nombre des bâtiments commencés et des permis de construire accordés. Si la demande de logements économiques reste dans une large mesure insatisfaite, l'offre actuelle pour les autres catégories d'habitations, qui représentent, pour la moyenne de ces dernières années, les quatre cinquièmes environ de l'offre totale, semble devoir dépasser la demande dans diverses régions. Aussi est-il probable que les dépenses effectuées au titre de la construction de logements demeureront sensiblement au niveau atteint durant les derniers mois de 1961.

La croissance de la *consommation privée* devrait se poursuivre au cours des prochains mois à un rythme comparable à celui du second trimestre où, comme le signalait la première partie de la présente étude, une certaine accélération avait été enregistrée par rapport aux premiers mois de l'année. Toutefois, en raison de l'existence de facteurs structurels bien connus, le développement sera, dans l'ensemble, relativement limité et ne constituera qu'un faible stimulant en ce qui concerne l'évolution de la production.

Les revenus des ménages seront néanmoins favorisés par les décisions adoptées au début de l'été (relèvement à peu près général des revenus en application des clauses d'échelle mobile, augmentation des allocations familiales, majorations des traitements des fonctionnaires et des salaires dans divers secteurs), d'autant plus que les effectifs au travail pourraient, par ailleurs, être encore supérieurs à ceux du second semestre de 1961. Il y a lieu de remarquer en outre que l'évolution du revenu réel a été influencée favorablement, à partir de juillet et août, par la tendance à la normalisation des prix de certaines denrées alimentaires.

Compte tenu de ces perspectives d'évolution de la demande, la *production industrielle* ne dépassera sans doute que légèrement, au cours des prochains mois, le niveau atteint au premier semestre, bien que l'orientation des exportations demeure favorable. Le recours à l'offre étrangère devrait encore être important au cours des mois à venir. Le taux de croissance des *importations* sera cependant sensiblement inférieur, pour l'ensemble de l'année, à celui des exportations.

En ce qui concerne les *résultats globaux de 1962*, il ne paraît pas utile, compte tenu de l'évolution récente de la conjoncture et des perspectives pour les derniers mois de l'année, de modifier sensiblement les prévisions indiquées dans les rapports de conjoncture du début de l'année. Le produit national brut à prix constants pourrait encore augmenter aisément de 3 à 3,5 % par rapport à 1961, et la production industrielle de 3,5 à 4 %. Il faut toutefois souligner qu'une part de ces accroissements n'est pas liée à l'expansion, mais est imputable au fait qu'en janvier 1961 la production a été profondément affectée par la grève, ce qui explique le taux de progression exceptionnellement élevé enregistré en janvier 1962.

Il est peu probable que les tendances qui se sont dessinées dans le courant de l'année se modifient sensiblement *en 1963*, en particulier au cours du premier semestre. Peut-être y aurait-il lieu de s'attendre à un léger ralentissement du rythme d'expansion. En effet, tous les éléments de la demande semblent avoir quelque peu perdu de leur dynamisme. Les investissements fixes progresseront à un rythme relativement lent, et la consommation privée continuera d'augmenter modérément. L'évolution des revenus des ménages devrait être favorisée par le relèvement des salaires hebdomadaires garantis, actuellement en discussion, ainsi que par l'alignement progressif des salaires féminins sur les salaires masculins. Toutefois, l'augmentation des charges salariales qui en résultera, et, les relèvements éventuels de salaires dans le cadre du nouvel accord de programmation sociale qui doit entrer en vigueur au début de l'année prochaine, ne devraient pas affecter sensiblement le degré de compétitivité de l'économie belge sur les marchés étrangers. Il y a donc lieu de s'attendre à ce que le taux de croissance des ventes à l'étranger soit, comme en 1962, supérieur à celui des autres facteurs de la demande, et que les importations continueront également de progresser à un rythme relativement rapide.

La progression du produit national brut pourrait à nouveau être inférieure, d'une part, au taux enregistré dans l'ensemble des autres pays de la C.E.E. et, d'autre part, au taux d'expansion à long terme prévu par le Gouvernement belge.

Bien que ces perspectives ne doivent pas susciter d'inquiétudes excessives, compte tenu du niveau de vie élevé de la population belge et de la persistance probable du plein-emploi, il semble cependant opportun d'intensifier les efforts visant à stimuler l'expansion. A cet égard il pourrait être souhaitable de maintenir l'orientation actuelle de la politique monétaire et de la politique du crédit, ou même de l'infléchir, le cas échéant, vers une expansion plus marquée et de poursuivre l'action entreprise en vue de parvenir à une nouvelle amélioration de la situation sur les marchés financiers. Il conviendrait peut-être de développer également les mesures sélectives destinées à orienter les investissements productifs des entreprises, en vue d'éliminer les points faibles reconnus comme étant d'origine structurelle. A plusieurs reprises l'attention a déjà été attirée sur l'importance qu'il convenait d'accorder dans ce domaine aux organismes récemment créés, tels que la Société nationale d'investissement (S.N.I.), dont les interventions peuvent, si elles sont suffisamment orientées vers l'expansion, favoriser la croissance économique même à court terme, c'est-à-dire dans le cadre de la politique conjoncturelle. D'autres mesures destinées à encourager les investissements pourraient s'y ajouter, notamment des dispositions visant à instituer un régime spécial d'amortissement applicable aux biens d'équipement. Cette action ne paraît nullement incompatible avec les projets d'assainissement des finances publiques, à condition qu'elle n'empêche pas d'atteindre les objectifs de la réforme fiscale en cours de discussion, à savoir un réaménagement et une augmentation des recettes courantes du budget de l'État.

La situation de la balance des paiements ne s'oppose nullement à la poursuite d'une politique d'expansion à long terme; par contre, le marché de la main-d'œuvre peut poser certains problèmes. Des cours ont déjà été organisés depuis quelque temps pour permettre aux travailleurs d'acquérir des connaissances spécialisées ou de « mettre à jour » des connaissances professionnelles anciennes. Cette action devrait être largement encouragée et intensifiée.

Grand-Duché de Luxembourg

Entre le premier et le deuxième trimestre, on n'a enregistré aucune amélioration notable de la demande étrangère de produits sidérurgiques dont l'affaiblissement avait provoqué un recul de la production industrielle au cours des derniers mois de 1961. De plus, les exportations et la production de minerai de fer ayant fléchi, la légère progression de la demande intérieure n'a pas été suffisante pour entraîner un relèvement sensible du niveau de l'activité générale. Par ailleurs, la pénurie de main-d'œuvre entrave le développement de la production dans certaines branches d'activité.

Etant donné que les perspectives pour les derniers mois de l'année ne permettent guère d'envisager une modification de l'évolution actuelle, il est probable que, pour la première fois depuis 1954, le produit national brut accusera un léger fléchissement en volume par rapport à l'année précédente.

Dans la phase actuelle de la conjoncture, qui, selon toute vraisemblance, se prolongera jusqu'au début de 1963, il est donc opportun d'utiliser les instruments de politique conjoncturelle disponibles, de manière à stimuler autant que possible l'activité économique et les revenus des ménages. Ces mesures devraient aller de pair avec une intensification des efforts accomplis en vue d'atténuer les déséquilibres structurels et de renforcer la compétitivité dans les secteurs autres que la sidérurgie.

1. L'évolution au cours des derniers mois

Après le fléchissement observé à la fin de 1961 et au début de 1962, aucune reprise notable de l'expansion n'a été enregistrée au Luxembourg au cours des derniers mois. Le niveau de l'activité économique est resté inférieur à celui de la période correspondante de l'année précédente.

En effet, l'évolution de la *demande étrangère* ne s'est guère modifiée entre le premier et le deuxième trimestre de 1962. Les livraisons de produits sidérurgiques qui, au début de l'année, avaient atteint le niveau le plus bas depuis 1959, ont à peine progressé et sont demeurées inférieures à celles de la même période de 1961. Au premier trimestre, les inscriptions de commandes en provenance de l'étranger étaient toutefois légèrement plus importantes que les livraisons, mais cette tendance s'est de nouveau renversée au deuxième trimestre, par suite de la faiblesse de la demande en provenance des pays tiers. Ce fait explique le léger amenuisement des carnets de commandes. Le recul des exportations de minerai de fer, amorcé au début de l'année, s'est encore accentué pour la moyenne des mois d'avril à juillet.

La croissance de la demande intérieure s'est poursuivie à un rythme modéré. Les *investissements fixes* ont encore progressé. La persistance d'une situation défavorable sur les marchés mondiaux de l'acier, et le fléchissement de la productivité ont manifestement

contribué à stimuler les efforts de rationalisation de l'appareil de production entrepris dans l'industrie sidérurgique, en vue de neutraliser le plus possible les effets de ces facteurs sur les marges bénéficiaires. Les investissements d'équipement effectués en dehors de l'industrie sidérurgique ainsi que l'activité dans le secteur de la construction devraient également avoir augmenté. Toutefois, dans ce dernier secteur, le taux de croissance par rapport à la période correspondante de l'année précédente (calculé d'après le nombre d'heures de travail effectivement payées) est tombé de 9 % au premier trimestre à 6,3 % au second trimestre. Les investissements fixes des administrations ont bénéficié de l'accroissement des dépenses financées par le « Fonds spécial ».

Malgré la diminution des gratifications distribuées par l'industrie sidérurgique, les revenus des salariés et employés ont continué de croître, par suite de l'augmentation de l'emploi et des salaires conventionnels. Aussi les *dépenses de consommation des ménages* ont-elles de nouveau progressé. Si la demande de quelques biens traditionnels a parfois été freinée par l'incidence des conditions climatiques défavorables, une certaine reprise a toutefois été enregistrée en ce qui concerne les biens de consommation durables (automobiles et appareils de télévision). En juillet et août, les achats d'automobiles ont cependant été inférieurs au niveau correspondant de l'année précédente.

Si l'on en juge d'après le niveau des dépenses courantes de l'État, la *consommation des administrations* semble avoir diminué quelque peu au premier semestre par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette évolution des divers éléments de la demande ne pouvait modifier sensiblement la tendance fondamentale de la *production industrielle*, qui s'était dessinée au cours de l'hiver. D'après l'indice désaisonnalisé, le niveau de la production, qui avait baissé au dernier trimestre de 1961, est resté à peu près stable entre le premier et le second trimestre de 1962. Toutefois, l'indice national de production fait apparaître un fléchissement plus accentué au deuxième trimestre, soit de 6,8 % au lieu de 4,8 % au premier trimestre, par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente où une légère expansion avait encore été enregistrée. Par ailleurs, la production sidérurgique a été, tant au premier qu'au second trimestre, inférieure de 6 % aux chiffres correspondants de 1961; l'extraction de minerai de fer a même accusé une diminution plus nette. Si un fléchissement s'est également manifesté dans l'industrie de la transformation des métaux, par contre, une certaine augmentation de la production a été observée dans les industries des denrées alimentaires et des produits minéraux non métalliques.

Les tensions observées sur le *marché du travail* ont sans doute encore entravé le développement de l'activité dans certains secteurs, notamment dans celui des services et dans la construction. L'accroissement de 3 % environ des effectifs dans l'industrie et dans la construction, est presque exclusivement imputable à l'embauche de travailleurs étrangers; en effet, le nombre des salariés étrangers a augmenté, au second trimestre, d'environ 8 %, par rapport au même trimestre de 1961. La persistance des tensions sur le marché du travail tient en partie au fait que, dans l'industrie sidérurgique, les effectifs n'ont pratiquement pas été réduits, malgré une évolution conjoncturelle moins favorable. Une certaine tendance au licenciement de travailleurs s'est cependant dessinée dans quelques branches, notamment l'industrie extractive.

Si l'on en juge d'après l'évolution de l'indice officiel du *coût de la vie*, la hausse des prix, notamment pour les produits alimentaires, n'a pas atteint au Luxembourg l'ampleur observée dans les autres pays membres. La légère augmentation de l'indice, au second trimestre, due notamment à la hausse des prix des produits agricoles, ne s'est pas poursuivie en été. En septembre, il se situait à 1,3 % au-dessus du niveau de la période correspondante de l'année précédente.

2. Les perspectives

Les perspectives d'évolution au cours des derniers mois de 1962 ne permettent pas de prévoir de changements notables dans la situation économique.

Les *exportations* devraient se maintenir à leur niveau du premier semestre. Les renseignements partiels disponibles ne laissent pas entrevoir la possibilité d'une amélioration sensible des conditions sur le marché de l'acier, bien que les prix de divers produits sidérurgiques se soient raffermis au cours de l'été. Le niveau d'activité élevé prévisible pour l'ensemble des pays membres, notamment dans les secteurs de la construction et de l'industrie mécanique, devrait toutefois entraîner un accroissement des commandes de l'étranger. Ce facteur devrait ainsi stopper le fléchissement de la production et même, dans une certaine mesure, lui permettre de progresser légèrement. L'entrée en vigueur, au début de l'automne, des mesures d'encouragement aux exportations pourrait constituer pour celles-ci un certain stimulant.

Malgré les éléments d'incertitude qui continuent de caractériser l'évolution des *investissements* dans l'industrie sidérurgique, la formation brute de capital fixe devrait se poursuivre dans ce secteur. Des programmes d'investissements importants sont en outre mis en œuvre dans plusieurs autres secteurs, comme semble l'indiquer en particulier le montant élevé des capitaux récemment fournis par le marché financier à la Société Électrique de l'Our. De plus, la loi du 2 juin 1962, qui vise à encourager et à développer fortement les investissements destinés à améliorer la structure générale et l'équilibre régional de l'économie, accroîtra dans une certaine mesure la propension à investir des petites et moyennes entreprises. Enfin, la demande relativement soutenue de *logements*, ainsi que les programmes importants de *travaux publics*, permettent d'escompter, malgré la tension existant sur le marché du travail, une nouvelle expansion de l'activité dans le secteur de la construction. La décision, intervenue récemment, relative à l'octroi d'aides à la construction de logements en faveur des travailleurs étrangers doit être considérée à cet égard comme un élément positif.

Malgré la persistance dans le secteur industriel d'une situation qui n'est pas particulièrement favorable, les revenus des ménages devraient continuer de progresser lentement, en raison notamment de l'amélioration des conditions d'emploi dans les autres secteurs de l'économie. La *consommation privée* ne donnera cependant que des impulsions modérées à la conjoncture.

Il y a lieu de prévoir que la *production industrielle*, en particulier la production sidérurgique, plafonnera au niveau atteint au premier trimestre. Dans les autres secteurs industriels, l'évolution restera assez différenciée : la production de minerai de fer sera encore réduite, mais l'entrée en activité d'un certain nombre de nouvelles usines dans

d'autres branches pourrait, par ses effets sur le niveau d'ensemble de la production industrielle, compenser partiellement cette tendance au fléchissement de la production.

Pour l'ensemble de 1962, la production industrielle devrait diminuer de 5 % environ, par rapport à 1961. La production agricole n'augmentera guère en 1962, mais la production dans le secteur des services devrait continuer de progresser. Selon toute probabilité, le *produit national brut* à prix constants fléchira légèrement pour la première fois depuis 1954. De plus, la baisse des prix à l'exportation pourrait entraîner une diminution encore plus nette du revenu national.

Il ne faut pas s'attendre pour les *premiers mois de 1963* à une expansion marquée de la demande étrangère. Peut-être est-il prématuré d'établir dès à présent des prévisions détaillées en ce qui concerne l'évolution de la situation sur les marchés mondiaux de l'acier, mais il y a lieu d'envisager que l'excédent de capacité de production qui pèse actuellement sur les marchés de l'acier, continuera de freiner le développement de la production sidérurgique au Luxembourg. Les prix à l'exportation de l'acier pourraient quelque peu s'améliorer, par rapport aux prix relativement bas pratiqués en 1962.

La demande intérieure sera sans doute caractérisée par une nouvelle progression de la consommation privée, en raison notamment d'une majoration des traitements des fonctionnaires et peut-être aussi des salaires dans l'industrie sidérurgique. Par contre, les investissements fixes ne devraient guère enregistrer de nouveaux progrès.

Certes, la structure de l'économie et du commerce extérieur du Luxembourg ainsi que la pénurie de main-d'œuvre restreignent les possibilités d'action dans le domaine de la politique conjoncturelle. Toutefois, il conviendrait, compte tenu de ces perspectives, de mettre rapidement en œuvre l'ensemble des moyens propres à stimuler l'activité économique. Il s'agit d'une part de limiter autant que possible les répercussions défavorables pour l'activité économique et le revenu global des ménages, qu'entraîne le fléchissement de la production dans la sidérurgie et dans le secteur de l'industrie extractive. A cet égard, il serait opportun d'augmenter sensiblement la consommation des administrations. D'autre part, il conviendrait de continuer à encourager l'expansion dans les autres branches de la production. Aussi semble-t-il souhaitable d'intensifier les efforts en vue d'aboutir à une structure plus équilibrée de l'économie et des exportations et d'accroître la compétitivité. Dans le cadre de l'action déjà entreprise en vue de stimuler le développement des exportations (Office du ducroire) ainsi que les investissements (loi sur l'expansion économique), la politique budgétaire pourrait contribuer activement à accroître la demande. Cette constatation est également valable en ce qui concerne les investissements publics dont une extension devrait intervenir, dès que la nécessité s'en fera sentir.